

Table des matières

1	Ile-de-France : le plan Grand Froid déclenché ce lundi	2
2	Anne Hidalgo au JDD : "En 2017, Paris a connu une baisse record du trafic automobile"	3
3	Fiscalité : ces taxes qui vont vous coûter cher	7
4	Le patronat divisé sur le financement de l'apprentissage	10
5	Medef : la bataille pour la présidence commence	11
6	UIMM: Philippe Darmayan en piste pour succéder à Alexandre Saubot à la présidence	12
7	Succession au Medef : l'avenir du paritarisme au cœur des débats	13
8	Gattaz, patron puissance trois	15
9	Patrick Martin: « On doit coller aux besoins des entreprises »	15
10	Présidence du Medef : Jean-Charles Simon défend un programme résolument libéral	16
11	Jean-Charles Simon: « Il faut en finir avec l'archaïsme »	18
12	Frédéric Motte: «Il faut réinventer le dialogue social»	19
13	Chantier naval : l'accord définitif du rachat de STX signé	20
14	Hauts-de-Seine : les étranges licenciements pour faute grave chez Free	21
15	Françoise Nyssen : "Sur Mathieu Gallet, le CSA a tranché en toute indépendance"	22
16	Nutella, Pampers : le patron d'Intermarché annonce la fin des "promotions à -70%"	25
17	Les syndicats de Carrefour lancent une semaine de mobilisation	27
18	Réforme des retraites : comment faire le grand saut	28
19	Emmanuel Macron attendu en Corse de pied ferme	30
20	Législatives partielles : LR porte un coup à la majorité	32
21	Cambadélis : « La dégénérescence des socialistes les a amenés à abandonner les exclus ».....	33
22	Royaume-Uni : ce nouveau parti anti-Brexit qui s'inspire d'En Marche!	36
23	Pouvoir, Gafa, fiscalité, données... les vérités de Margrethe Vestager, commissaire européenne à la Concurrence.....	37

::: ILE-DE-FRANCE

LE PARISIEN – 05/02/2018

1 Ile-de-France : le plan Grand Froid déclenché ce lundi

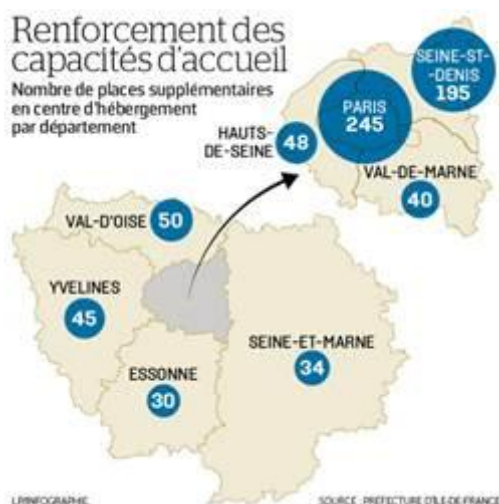


Davantage de places sont ouvertes pour que les personnes sans-abri puissent, pendant cette période de vague de froid, dormir au chaud partout en Ile-de-France.

La vague de froid qui s'apprête à toucher toute l'Ile-de-France a poussé le préfet de région à lancé le plan Grand Froid dès ce lundi. L'Etat ouvre 687 places d'hébergement en plus.

Après les pluies sans fin et le phénomène de crue, c'est le froid qui doit s'abattre à partir de ce lundi sur la région Ile-de-France. [Les prévisions météorologiques](#) annoncent des températures négatives allant jusqu'à -6 ou -7 degrés « ressentis ». Le préfet de la région, Michel Cadot, active donc le « plan grand froid » sur Paris, la petite et la grande couronne.

Le plan Grand Froid, qu'est-ce que c'est ? Il existe aujourd'hui 103 000 places d'hébergement sur les 8 départements de la région dont 1 520 à Paris. « En hiver, nous ouvrons progressivement à partir de la fin du mois d'octobre et jusqu'à la fin mars 3650 places en plus », précise le préfet de région Michel Cadot. Dès que les températures chutent, le plan « grand froid » est activé et l'Etat ouvre plusieurs centaines de places d'hébergement. Dès ce lundi 687 places seront ouvertes sur toute la région. La Préfecture renforce de 12 personnes l'équipe « d'écoutes » au 115, le numéro d'appel pour demander un hébergement d'urgence. Le nombre de maraudes assurées par les services de l'Etat passe quant à lui de 6 à 10. Et dès ce lundi, 200 places d'accueil de jour supplémentaires sont ouvertes.



Pourquoi ne pas ouvrir toutes les places d'hébergement disponibles dès le début de l'hiver ? « Les centres d'hébergement sont refusés par certaines personnes qui vivent à la rue. Rien ne sert de figer un très grand nombre de places qui ne seraient pas occupées quand ce n'est pas nécessaire », indique le Préfet de région. Lorsque les températures avoisinent les -10 degrés, en revanche, le plan « très grand froid », est déclenché. Des places supplémentaires sont encore ouvertes et toutes les personnes qui dorment à la rue sont « obligées » de rejoindre un centre.

Pourquoi l'Etat ne met pas à disposition ses immeubles vides comme les casernes ? « Tout dépend de la situation des bâtiments. Pour certains, j'ai deux immeubles en tête à Paris pour être très clair, je n'exclus pas de le faire. Jusqu'à présent ce n'était pas nécessaire. Et cela ne peut être que des

solutions transitoires de quelques mois. L'Hôpital du Val-de-Grâce, par exemple, ne peut pas héberger de sans-abri car une grande partie des forces dédiées au dispositif Vigipirate y sont logées et l'ensemble de ces forces vont être regroupées au Val-de-Grâce d'ici la fin mars. Ouvrir une aile de cet établissement de manière provisoire n'était pas commode. Cela aurait engagé de lourdes dépenses pour une durée d'à peine 3 à 6 mois. L'hébergement d'urgence est une responsabilité de l'Etat c'est vrai, et il s'y emploie. En Ile-de-France le budget qui y est consacré est de 980 millions d'euros », explique le préfet.

Marie-Anne Gairaud

LE JDD – 04/02/2018

2 Anne Hidalgo au JDD : "En 2017, Paris a connu une baisse record du trafic automobile"



La maire de Paris Anne Hidalgo dans son bureau de l'Hôtel de Ville.

Dans le JDD, la maire PS de Paris Anne Hidalgo revient sur les sujets qui préoccupent les Parisiens : elle officialise son plan contre les rats et la saleté et dévoile les chiffres de la circulation et du stationnement "privatisé".

A la veille du premier conseil de Paris de l'année, la maire socialiste de la capitale accorde une longue interview au *Journal du Dimanche*. [Anne Hidalgo](#) présente plusieurs mesures pour lutter contre la saleté des rues, premier sujet de mécontentement des Parisiens. L'édile explique dans le *JDD* comment elle compte répondre aux 45 préconisations du rapport de la Mission d'information et d'évaluation (MIE), présidée par Florence Berthout, du groupe LR. "En termes de mesures nouvelles, il y aura des équipes volantes de nettoyage pour être plus réactif, une extension des horaires de balayage en soirée, ou encore des marchés spécifiques pour les sites les plus touristiques", annonce notamment Anne Hidalgo.

La propreté est un sujet de mécontentement. Comment comptez-vous répondre aux 45 préconisations de la Mission d'information et d'évaluation (MIE), présidée par Florence Berthout?
La MIE est un outil très utile, qui permet à la majorité et à l'opposition de travailler ensemble. Ce rapport, que j'appelais de mes vœux, a été copiloté par Florence Berthout (LR) et Éric Lejoindre (PS). Il a été adopté à l'unanimité par tous les groupes politiques. Ses propositions font consensus. Nous les mettrons en œuvre. Nous avons lancé deux démarches complémentaires : une réflexion du conseil parisien de la jeunesse et des conférences citoyennes. Une centaine de Parisiens, représentatifs et formés, ont travaillé pendant cinq mois, auditionné des dizaines d'experts pour aboutir à 63 propositions concrètes. Car la propreté, ça ne marchera pas sans des citoyens engagés. Je souhaite que nous prolongions cette démarche de participation en mettant en place dans les prochains mois des collectifs de citoyens par arrondissement, qui auront un rôle de vigie de la propreté dans chaque quartier. En termes de mesures nouvelles, il y aura des équipes volantes de nettoyage pour être plus réactif, une extension des horaires de balayage en soirée, ou encore des marchés spécifiques pour les sites les plus touristiques. Nous déploierons aussi cette année de nouvelles corbeilles de rue, avec une capacité plus grande – afin que les équipes tournent moins pour les ramasser –, inaccessibles aux rats et sans ce petit sac en plastique qui vole au vent.

Une "batterie de mesures" contre les rats

La droite réclame l'embauche de "1.000 éboueurs d'ici à 2020", 30 millions d'euros pour acheter de nouveaux engins de nettoyage, ou encore le recours à une entreprise extérieure pour réorganiser le management de la Direction de la propreté et de l'eau...

Paris compte aujourd'hui 5.036 éboueurs, soit 592 de plus qu'en 2001, quand la droite dirigeait la Ville. Depuis que je suis maire, nous en avons recruté plus de 200. Le matériel a aussi été considérablement modernisé. En 2018, nous allons déployer 170 nouvelles laveuses et aspiratrices de trottoir. Au total, la Ville dépense chaque année 550 millions d'euros pour la propreté. Vous le voyez, les moyens sont là. Proposer de recruter 1.000 éboueurs de plus, comme le fait la droite, c'est de la surenchère. La droite ne dit d'ailleurs pas comment elle financerait cette mesure... Je réponds à Mme Berthout : soyez constructive et soucieuse des deniers publics. Plutôt que de proposer toujours plus de dépenses, travaillez avec nous à améliorer l'efficacité des dispositifs existants. Et avançons dans le consensus, comme cela a été fait dans le cadre de la MIE, plutôt que dans des polémiques stériles.

Comment réagissez-vous à la vidéo virale qui circule sur Internet montrant des dizaines de rats dans une poubelle?

La présence de rats, à Paris comme dans toutes les grandes villes, n'est pas nouvelle. Plusieurs facteurs expliquent leur visibilité : les travaux – c'était déjà le cas il y a cinquante ans au moment du trou des Halles – ; la crue, qui fait remonter ces rongeurs en surface ; et les changements d'habitudes des Parisiens et des visiteurs, qui utilisent davantage l'espace public où ils laissent des restes de nourriture. Par ailleurs, les normes européennes sur l'usage de produits chimiques se sont durcies : c'est une bonne nouvelle pour notre environnement, mais cela rend la dératisation plus difficile. Mais notre mobilisation reste totale. Plusieurs centaines de sites parisiens ont été dératisés en 2017. Plus de 300 sites sont actuellement traités. Une batterie de mesures est en œuvre. Quant aux agents de la Propreté de Paris qui ont réalisé ce film, je comprends les difficultés de leur métier, disons que je les considère comme des lanceurs d'alerte.

Début 2018, vous avez confié la verbalisation du stationnement de surface à des sociétés privées. Pouvez-vous dresser un premier bilan de cette réforme?

Le changement consiste tout simplement à faire respecter la loi. Jusqu'ici, un automobiliste sur dix payait le stationnement rotatif dans les rues de Paris. Ce qui engendrait à la fois un problème de civisme et un manque de recettes de 300 millions d'euros par an pour la Ville. Nous avons décidé de passer par une délégation de service public : la Ville garde la maîtrise du stationnement et deux entreprises opèrent le contrôle. Ce dispositif est objectivement beaucoup plus efficace. Le taux de respect du stationnement payant s'améliore : il est passé de 7% en janvier 2017 à 17% en janvier 2018. Je rappelle que cette réforme n'a pas d'impact sur les tarifs qui étaient en place : le prix des deux premières heures reste inchangé. Sachant que les Parisiens, eux, ont droit à des cartes de stationnement résidentiel, les artisans et les commerçants à des cartes professionnelles, les professions de santé qui font des visites à domicile à la gratuité, tout comme les personnes en situation de handicap ou encore les propriétaires de véhicules électriques.

Cela signifie que 83% des automobilistes ne paient toujours pas le parcmètre...

Cette mesure n'est effective que depuis le 1er janvier 2018. En un mois, on observe une augmentation du paiement de 10 points. La montée en charge va continuer. Une mauvaise habitude s'était installée : alors que la grande majorité des Parisiens payait son stationnement résidentiel, les visiteurs venant à Paris en voiture se disaient qu'ils pouvaient s'en dispenser, car ils avaient une chance infime d'avoir une amende, de surcroît très peu élevée (17 euros). Ils constatent aujourd'hui qu'ils sont davantage contrôlés et que le Forfait post-stationnement (FPS) – qui a remplacé l'amende – peut atteindre 50 euros. Notons que seuls 3% des 260.000 contraventions délivrées en janvier ont été contestés : un taux de recours très bas qui démontre que les entreprises en charge des contrôles sont rigoureuses dans leur travail.

Vos alliés communistes dénoncent des dérives, une politique du chiffre, ils parlent même d'une "sulfateuse à PV", arguant que "chaque salarié est tenu de verbaliser 400 voitures par jour, sous peine de perdre une part variable de sa rémunération..."

C'est faux. Pour éviter toute politique du chiffre, nous avons décidé que les entreprises chargées des contrôles ne seraient pas rémunérées en fonction du nombre de contraventions données, mais en

fonction de la progression du taux de respect du stationnement payant. Cela permet justement d'éviter les effets pervers. Et comme je l'indiquais, seuls 3% des contraventions délivrées jusqu'à présent ont été contestées, preuve qu'il n'y a pas d'abus de la part des contrôleurs. Cela n'empêche pas de discuter avec ces sociétés pour améliorer encore davantage la qualité des contrôles et limiter les erreurs humaines.

Quel est l'impact de ces mesures?

Ce changement a un effet direct sur le trafic automobile : 25% des embouteillages à Paris étaient liés à des automobilistes qui cherchaient à se garer – ils mettaient en moyenne un quart d'heure pour trouver une place. Aujourd'hui, comme le stationnement est devenu "vraiment" payant, il y a davantage de rotation et on trouve une place plus rapidement. De plus, maintenant que les gens savent qu'ils ne peuvent plus se garer gratuitement sans être sanctionnés, certains renoncent à venir en voiture et privilégient les transports en commun.

La circulation automobile a-t-elle diminué?

Oui. En 2017, Paris a connu une baisse record du trafic automobile : le nombre de voitures en circulation a diminué de 4,8 % par rapport à 2016. C'est considérable! En septembre 2017, il a même baissé de 10 % par rapport à l'année précédente, et de 8% en octobre. Cette baisse se poursuit en 2018 : en janvier, le trafic a encore reculé de 4,5 % par rapport à 2018. On voit bien que notre politique de transport porte ses fruits. À présent, la circulation se fluidifie. Et ceux qui ont réellement besoin de prendre leur voiture – comme les taxis ou les artisans – peuvent ainsi mieux circuler. Tout le monde en convient. Même le Medef Ile-de-France, qui avait exprimé au début son mécontentement, m'a indiqué il y a quelques jours que la situation est en train de s'améliorer.

Une partie de la population parisienne et francilienne est exaspérée par votre politique de réduction de la place de l'automobile dans la capitale...

Neuf Parisiens sur dix n'utilisent pas la voiture pour se rendre à leur travail. Tout comme huit Franciliens sur dix qui viennent travailler à Paris. J'aimerais qu'on donne davantage la parole à cette immense majorité. La réduction du trafic automobile est une nécessité de santé publique. Les chiffres de la pollution sont directement corrélés au volume de voitures polluantes en circulation. Grâce à nos actions, en dix ans, la pollution de l'air a baissé de 30% à Paris. Et quand je vois aujourd'hui jusqu'où va le scandale du diesel, avec des tests pratiqués sur des singes et des humains, je ne regrette vraiment pas d'avoir été du bon côté de l'histoire. Certains constructeurs automobiles ont menti sur toute la ligne depuis 20 ans, ils ont induit en erreur les décideurs publics, obtenant une fiscalité favorable, des aides et des primes. Je pense que les Parisiens sont satisfaits que nous ayons résisté à ce lobby et que nous protégeons leur santé.

Un "péage positif" aux abords de Paris?

Vous prévoyez d'organiser une votation citoyenne sur la fin des moteurs thermiques à Paris d'ici à 2030. Le groupe UDI-MoDem demande qu'elle soit "étendue à la Métropole du Grand Paris".

Qu'en dites-vous?

Cette votation portera sur l'ensemble du plan Climat de Paris, qui est la traduction locale de l'accord de Paris adopté par les États lors de la COP21 en 2015. Fin mai-début juin, sur une semaine, les Parisiens – y compris les lycéens de 15 à 18 ans et les Parisiens qui n'ont pas la nationalité française – pourront se prononcer sur les mesures que nous mettons en œuvre pour adapter la ville aux changements climatiques, pour réduire la pollution et la production de gaz à effet de serre. Ce projet a reçu le soutien de tous les élus du Conseil de Paris, y compris de l'opposition, fin 2017. Quant à organiser une consultation à plus grande échelle, ce n'est pas de ma compétence, je suis maire de Paris.

Etudiez-vous, avec le gouvernement, la possibilité d'un péage urbain dans ou autour de Paris?

J'ai toujours été opposée à un péage aux portes de Paris qui exclurait ceux qui n'ont pas les moyens. Mais nous pouvons envisager d'autres dispositifs, par exemple un contrôle automatique des vignettes Crit'Air, ou encore un péage positif, où les automobilistes vertueux recevraient une gratification. Je pense que le bon périmètre n'est pas celui de Paris, il doit être plus large, à l'échelle de la petite couronne. Christophe Najdovski (maire adjoint en charge des transports) et Jean-Louis Missika (en charge de l'urbanisme) y travaillent, notamment avec Stéphane Beudet (vice-président LR chargé des

transports à la Région). J'ai aussi eu l'occasion d'en parler avec la ministre des Transport, Élisabeth Borne.

Où en est votre projet de journée sans voiture sur le périphérique?

Il verra le jour, mais chaque chose en son temps. Je ne suis pas dans la précipitation. Nous avons déjà fait un pas décisif en 2017 en étendant avec succès la journée sans voiture à tout Paris. Nous travaillons à présent avec le ministère de la Culture pour que la prochaine journée sans voiture puisse coïncider avec les journées du patrimoine à l'automne prochain.

Autre nouveauté de 2018 : le déploiement des nouveaux Vélib'... marqué par un grand retard et d'importants couacs. Où en est-on?

J'ai exprimé plusieurs fois mon insatisfaction auprès du nouveau prestataire. Avec les autres maires du syndicat Autolib'Vélib'Métropole, nous lui avons demandé d'accélérer le déploiement des stations. En attendant, il s'expose à de lourdes pénalités financières. Changer d'opérateur est une chose compliquée. Mais cela ne justifie pas pour autant les retards. Il est essentiel que les usagers soient dédommagés. Ce sera le cas, avec le remboursement de leur abonnement du mois de janvier. Je suis favorable à ce que nous leur remboursions aussi le mois de février.

Vous avez annoncé la "gratuité intégrale du passe Navigo" pour les plus de 65 ans dont les ressources sont inférieures à 2.200 euros par mois. Avez-vous prévu d'autres gestes?

Depuis trois ans, Paris a mis en place 40 aides financières pour encourager les particuliers et les professionnels à renoncer à la voiture individuelle polluante. Je tiens à ce que nous soutenions encore davantage les citoyens qui ont des difficultés à se déplacer. D'où cette gratuité du passe Navigo pour les seniors, sous condition de ressources, soit 200.000 Parisiens. Dans le même esprit, nous allons aider les personnes en situation de handicap. Les Parisiens relevant de l'allocation adulte handicapé vont aussi bénéficier de la gratuité du passe Navigo à partir du 1er juin, sous condition de ressources. Cela représente environ 20.000 Parisiens.

Faut-il renoncer au *Bouquet of Tulips* que l'artiste Jeff Koons veut offrir à Paris mais qui déclenche une polémique?

Le *Bouquet of Tulips* est un cadeau fait à Paris et aux Parisiens. Et c'est une œuvre majeure de Jeff Koons. Le coût de sa fabrication et de son installation est entièrement pris en charge par des mécènes américains et français. C'est un geste beau et généreux, qui témoigne de l'amitié très forte entre nos deux pays. Ceux qui expliquent que Jeff Koons n'est pas un grand artiste sont les mêmes qui l'ont consacré comme tel. Beaubourg lui a dédié deux rétrospectives. On a le droit de ne pas aimer son travail, mais il faut bien admettre qu'il est non seulement l'un des plus cotés mais aussi l'un des plus connus du grand public. Il a popularisé l'art contemporain. L'emplacement proposé par l'artiste étant à proximité du Palais de Tokyo, la décision est entre les mains de la ministre de la Culture. Mais comment dire "non" à nos amis Américains qui nous offrent ce cadeau comme signe de paix?

Concernant les migrants, qu'en est-il de votre projet de créer une "maison des réfugiés"?

Elle sera installée dans l'enceinte de l'ancien lycée Jean-Carré (19e), en complément du très beau projet de médiathèque que nous portons sur ce même lieu avec François Dagnaud (maire du 19e arrondissement). Elle ouvrira d'ici la fin de l'année. Sa mission sera de faciliter l'intégration, avec notamment l'apprentissage du français, un accompagnement dans la recherche d'emploi et de logement, mais aussi des activités culturelles, des cours de cuisine. Avec cette maison des réfugiés, nous allons pouvoir compléter nos dispositifs d'accueil et d'hébergement d'urgence par un accompagnement sur le temps long. C'est là la condition d'une intégration réussie dans notre pays.

Par Bertrand Gréco

::: ECONOMIE

LE PARISIEN – 05/02/2018

3 Fiscalité : ces taxes qui vont vous coûter cher



Le gouvernement s'enorgueillit des baisses d'impôts, mais oublie de parler des taxes créées ou qui augmentent.

Haro sur les impôts ! Promis, juré, ils n'augmenteront plus. C'est même le ministre en charge de la fiscalité, [Bruno Le Maire, qui vous le promet](#). En précisant que le gouvernement n'en sortira aucun petit nouveau de son chapeau d'ici à la fin du quinquennat. Mais en omettant de parler des taxes et autres contributions.

Trop beau pour être vrai ? Oui, si l'on en croit certains experts, économistes ou fiscalistes. Au sein même du paquebot de Bercy, on ne se bouscule pas sur le pont pour épauler le ministre. « C'est un peu imprudent comme discours, se désolidarise un ponte de Bercy. Alors que l'on annonce une [refonte de la fiscalité locale](#), il ne faut pas mettre la charrue avant les boeufs. » En clair : mieux vaut ne rien promettre sur l'addition tant que l'on n'a pas encore prévu le menu.

D'autant que mine de rien, depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, huit taxes, impôts ou contributions ont déjà été créées, entre le budget 2018 et les lois de finances rectificatives 2017. C'est en tout cas ce qu'a établi le cabinet d'audits EY, qui réalise chaque année un baromètre des prélèvements fiscaux.

Huit taxes... en huit mois

Pas de panique néanmoins pour le contribuable lambda. Ces nouvelles créations fiscales n'impacteront dans l'ensemble que des cibles de niches. Exemples avec les deux taxes sur l'exploration d'hydrocarbures et de gîtes géothermiques, celle sur les plus-values de ventes de logements par les offices HLM, ou sur le développement des industries de fabrication de papier... EY recense aussi les deux contributions exceptionnelles sur l'impôt sur les sociétés (IS) des très grandes entreprises pour financer la censure de la taxe à 3% sur les dividendes, ainsi que la création de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI, en remplacement de l'impôt de solidarité sur la fortune, ISF).

Huit taxes... en huit mois ! Macron a-t-il été trop gourmand ? « Il n'y a rien d'exceptionnel, décrypte Charles Ménard, l'économiste en charge du baromètre chez EY. On est même plutôt dans la moyenne de ces dernières années. Les deux années records restent 2012, avec la création de 15 nouvelles taxes et impôts, et 2013 avec 13 nouveaux prélèvements. »



Une addition estimée à 8,5 milliards d'euros

Pas question pour Emmanuel Macron de faire ressurgir le ras-le-bol fiscal de l'ère Hollande. Bien au contraire ! Le président de la République a d'ailleurs été en partie élu grâce à sa promesse de campagne de supprimer la taxe d'habitation pour 80% des ménages. Reste qu'il faudra trouver de l'argent quelque part, notamment pour financer la suppression totale de la fameuse taxe locale. L'addition est estimée à 8,5 milliards d'euros (Mds€), rien que pour cette réforme. « Il faudra faire de nouvelles économies structurantes, évoque-t-on dans l'entourage de Gérald Damanin, ministre de l'Action et des Comptes publics. La croissance nous permettra de limiter les dégâts. Mais cela ne suffira probablement pas. »

Quelques euros grignotés de-ci, de-là

D'ici là, on bidouille donc l'indigeste catalogue français des taxes et autres contributions pour trouver ça et là des recettes supplémentaires. Et là, ça risque de faire mal au portefeuille ! Premier étage de la fusée fiscale : [la hausse de 1,7 point de CSG](#) depuis le 1^{er} janvier, qui fait mal aux retraités les plus riches. Et l'augmentation de [la fiscalité du tabac](#), du gaz et de l'essence. Plus discrètement, le gouvernement a grignoté quelques euros, de-ci de-là, en alourdissant des taxes plus confidentielles

comme [la taxe « abri de jardin »](#), la taxe sur les métaux précieux ou encore celle sur les véhicules les plus polluants.

Autre nouveauté : certaines taxes ont été repensées pour saler la note. C'est le cas de [la cotisation foncière des entreprises](#), que les agents du fisc dégagent en appliquant un taux « local industriel » bien plus lourd que le taux « local commercial » appliqué à beaucoup d'entrepôts jusqu'alors. Enfin, de nouvelles venues sont entrées en vigueur en janvier, comme [la fameuse taxe « inondation » ou Gemapi](#).

« Quand on ne veut pas augmenter les impôts pour éviter de devenir impopulaire, on crée des taxes sur tout et rien, dénonce Virginie Pradel, fiscaliste et fondatrice de l'Institut Vauban, un think tank sur la fiscalité. C'est bien plus discret. »

Impôts ou taxes : Bercy joue sur les mots

Si vous avez envie d'impressionner votre beau-père devant le gigot dominical, demandez-lui s'il connaît la différence entre un impôt et une taxe. Car pour les experts, il y en a évidemment une !

L'impôt est une collecte d'argent non affectée, c'est-à-dire que les recettes rebasculent dans les caisses de l'Etat. La taxe est orientée vers une dépense précise comme la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui permet de financer le ramassage, le transport et le traitement de vos poubelles.

Une fois cette distinction technique posée, tout le monde sera d'accord pour dire que ces prélèvements fiscaux sont des synonymes dans le langage courant. Mais pas forcément pour nos hommes politiques qui savent habilement jouer avec les mots. Le gouvernement vous jure qu'il ne créera pas de nouvel impôt ? Soit ! Mais, sauf erreur, personne n'a dit que les taxes n'augmenteront pas...

Fiscalité : la taxe «inondation » va peser sur votre pouvoir d'achat



C'est la nouvelle venue qui pourrait bien faire couler une partie de votre pouvoir d'achat. D'autant qu'avec [les inondations](#) qui perturbent de nombreuses régions, les agglomérations ne vont pas hésiter à la voter. [La taxe Gemapi](#), décidée en 2014 sous François Hollande, est censée financer les aménagements pour éviter les risques de crues. Et si jusqu'ici l'Etat en avait la charge, cette compétence vient d'être transférée aux collectivités et est officiellement entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier.

Chaque agglomération a jusqu'au 15 février pour voter le montant de la taxe, qui peut grimper jusqu'à 40 € par personne, comme c'est par exemple le cas dans celle du Gard Rhodanien et ses 43 communes, près d'Avignon (Gard). En clair : si vous êtes une famille avec deux enfants, et que vous habitez à Pont-Saint-Esprit ou Laudun-L'Ardoise par exemple, cela vous coûtera 160 € par an.

Quand recevrez-vous la facture ? A l'automne prochain, avec vos impôts locaux. La taxe Gemapi sera additionnée, selon votre profil, à la taxe d'habitation ou la taxe foncière.

« Ce nouvel impôt n'est ni social, ni juste, ni efficace ! » dénonce André Flajolet (LR), vice-président de l'association des maires de France (AMF) et représentant des intercommunalités auprès de Matignon. Mais les contribuables n'ont pas voix au chapitre pour autant. Et devront passer à la caisse.

Fiscalité : la taxe «abri de jardin» discrètement relevée //

<http://www.leparisien.fr/economie/impots/fiscalite-la-taxe-abri-de-jardin-discretement-relevee-04-02-2018-7541193.php>

Fiscalité : très chers chariots élévateurs... // <http://www.leparisien.fr/economie/impots/fiscalite-tres-chers-chariots-elevateurs-04-02-2018-7541220.php>

Aurélie Lebel et Matthieu Pelloli

LES ECHOS – 05/02/2018

4 Le patronat divisé sur le financement de l'apprentissage



Medef et U2P s'opposent sur le financement des centres de formation d'apprentis interbranchés. La CPME ne parle plus d'une seule voix. Les régions sont en passe de tirer leur épingle du jeu.

Le volet financier de [la réforme de l'apprentissage](#) n'oppose pas que [le Medef aux régions](#) . Il oppose aussi le Medef aux deux autres organisations patronales, CPME et U2P, comme on a pu le constater avec la reprise, vendredi, des [négociations sur la formation professionnelle](#) .

Pour cette séance, consacrée à l'alternance, les trois organisations patronales ont proposé aux syndicats un texte travaillé ensemble. Elle n'avait même pas démarré que l'U2P se fendait d'un communiqué remettant en cause l'un de ses volets phares : le financement des centres de formation d'apprentis (CFA) dits « interbranchés », dont sont issus la très grande majorité des apprentis, artisans notamment.

Répartition de la manne

Le problème, qui a semé la zizanie au sein du gouvernement, renvoie au coeur de la réforme. Au lieu du circuit de financement actuel, très compliqué, il s'agit d'instaurer une contribution d'alternance unique (entre 0,8 et 0,85 % de la masse salariale), à la seule main des partenaires sociaux. Chaque CFA sera financé en fonction du nombre de jeunes en contrats.

Le hic c'est que tous les CFA ne jouent pas dans la même division, entre ceux qui sont rattachés aux branches riches, comme celle de la métallurgie, et les autres (les interbranchés) qui forment sur un même lieu des coiffeurs, des boulangers ou encore des ébénistes. Pour répartir la manne, Medef et CPME proposent que les trois quarts de la future contribution aillent aux premiers, réservant le quart restant aux seconds via un fonds de péréquation national.

Double voix à la CPME

Inacceptable répond l'U2P : dans un souci d'efficacité, l'organisation réclame que [la moitié de ce fonds de péréquation \(soit 0,1 % de la masse salariale\) soit attribuée aux régions](#) qui resteraient leur interlocuteur financier.

A cette perspective, le Medef voit rouge, avec, depuis le début, le soutien de la CPME. Sauf que l'organisation des PME ne parle plus d'une seule voix. Dans un communiqué publié mardi dernier, son président François Asselin s'est prononcé - à la surprise générale - pour le maintien d'un fonds de péréquation régionale, en totale contradiction avec la position défendue vendredi.

Alain Ruello

::: PRÉSIDENCE DU MEDEF

LE FIGARO – 05/02/2018

5 Medef : la bataille pour la présidence commence



L'organisation dévoile ce lundi la composition du nouveau corps électoral.

Top départ! Ce lundi 5 février marque le lancement du processus électoral pour la succession de [Pierre Gattaz](#) à la présidence du Medef. Le comité statutaire et le conseil exécutif doivent en effet valider la répartition des sièges pour l'assemblée générale qui élira, le 3 juillet, le futur patron des patrons. Les deux instances de l'organisation vont graver dans le marbre le nombre de voix qui reviendront, pour la prochaine législature, à chaque fédération professionnelle et Medef territorial. «C'est une procédure technique, démine l'entourage de l'actuel président. Les organisations auront un mois pour mettre des noms en face des sièges qui leur auront été attribués.»

L'UIMM, faiseur de rois au Medef

De cette répartition, qui reprend le poids de chaque organisation en termes de cotisations, découleront le corps électoral du Medef des cinq prochaines années, mais surtout la liste des 560 personnalités désignées par leurs pairs pour arrêter le nom du futur président. Le rapport de forces au sein de la future assemblée générale devrait être identique, à un ou deux sièges près, à celui de la précédente. Quelque 70% des voix vont revenir aux fédérations professionnelles - dont un peu plus de 21% pour les 5 plus grosses (métallurgie, banque, assurance, bâtiment et travaux publics) et 30% aux territoires. «Cette dichotomie est trompeuse, juge toutefois un candidat. L'UIMM (métallurgie) a bien plus que ses 30 voix: beaucoup de présidents de Medef territoriaux sont issus de ses rangs et son influence est grande sur toutes les fédérations industrielles.» Résultat, la force de frappe réelle de l'UIMM tournerait autour de 35%, voire 40%, des votes. Un poids écrasant qui continue de faire de la fédération héritière des maîtres des forges le faiseur de rois au Medef et donne à son candidat un avantage considérable.

Pour l'heure, la campagne débute lentement. Certes, quatre candidats se sont déjà déclarés, dont [Geoffroy Roux de Bézieux](#), le PDG du groupe Notus Technologies et actuel vice-président délégué en charge de l'économie et de la fiscalité, l'un des deux favoris pour l'élection. Mais tout le monde attend la sortie du bois d'[Alexandre Saubot, le président de l'UIMM](#), qui devrait intervenir après la fin des négociations sur l'assurance-chômage et la formation professionnelle, qu'il couvre en qualité de vice-président délégué du Medef en charge des questions sociales. «Il a d'autres chats à fouetter: pour l'heure, il ne pense qu'à sa mission et pas à la suite», confirme un proche.

Mais la déclaration de candidature du directeur général du groupe Haulotte est un secret de polichinelle. D'ailleurs, l'homme a indiqué fin janvier à ses proches à l'UIMM qu'il ne sera pas candidat en avril à sa

propre succession, confirmant ainsi à demi-mot sa décision de briguer deux mois plus tard la succession de Pierre Gattaz au Medef.

Le moment du numérique

«Pour gagner, il faut entrer en résonance avec le corps électoral, note un proche du président actuel. Ça a été le cas en 2013 de Pierre Gattaz avec son Medef de combat.» Approbation de Geoffroy Roux de Bézieux qui s'était rallié il y a cinq ans, trois semaines avant l'élection, au futur président. «Pierre avait compris que c'était le moment de l'industrie et que le Medef voulait pour le représenter un patron d'ETI», se remémore-t-il.

L'ex-président de CroissancePlus dans les années 2000, qui profite de ne pas avoir de réelle concurrence pour rencontrer beaucoup de petits et grands patrons, pense que son heure est venue. Il est persuadé que c'est aujourd'hui le moment du numérique, une étiquette qui lui colle à la peau depuis quinze ans et qui pourrait désormais le servir. D'autant plus que monte la petite musique d'un début de «Tout sauf Saubot», y compris dans certaines fédérations industrielles. «L'élection est plus ouverte que jamais, confirme un proche de Pierre Gattaz. Tout dépendra de la personnalité que le Medef voudra avoir face à Emmanuel Macron.» Réponse finale dans cinq mois.

Rétroplanning de l'élection

3 juillet Élection du successeur de Pierre Gattaz à la tête du Medef

11 juin Avis du conseil exécutif sur les candidats à la présidence

22 mai Audition des candidats lors d'un conseil exécutif exceptionnel

15 mai Élection d'un nouveau conseil exécutif lors d'une assemblée générale ordinaire

4 mai Publication de la liste des candidatures validées par le comité statutaire

3 mai Date limite de dépôt de candidature pour la présidence

5 mars Date limite de désignation par les organisations professionnelles et les territoires des personnes qui composeront le collège électoral

5 février Validation par le comité statutaire et le conseil exécutif de la répartition des sièges pour l'assemblée générale

Marc Landré

L'OPINION – 05/02/2018

6 UIMM: Philippe Darmayan en piste pour succéder à Alexandre Saubot à la présidence



Philippe Darmayan, président d'ArcelorMittal France, en piste pour devenir président de l'UIMM.

L'actuel président de la fédération de la métallurgie, Alexandre Saubot, a des vues sur l'élection au Medef et ne devrait donc pas se représenter à la tête de l'UIMM

Dans le Landerneau patronal, c'est un secret de polichinelle. [Alexandre Saubot](#), le président de l'UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie) a pour ambition de succéder à [Pierre Gattaz](#) au Medef. Mais il ne veut pas officialiser sa candidature tant qu'il est pris par [les négociations sociales \(l'assurance chômage, la formation et l'apprentissage\)](#). Il a du temps, l'élection au Medef ayant lieu le 3 juillet prochain.

D'ici là, il y a un autre scrutin important pour le patronat, celui de la présidence de l'UIMM. Alexandre Saubot arrive à la fin de son mandat en avril ; il ne devrait donc pas se représenter. Qui pour lui succéder ? D'après nos informations, [Philippe Darmayan](#) est dans les starting-blocks. Et a déjà évoqué son intention de se présenter devant des cadres de l'organisation.

Profil idoine. Philippe Darmayan est président [d'ArcelorMittal France](#). Et il semble avoir un profil taillé pour le poste : président du Groupe des fédérations industrielles (GFI) depuis 2015, il a œuvré pour le rapprochement du Cercle de l'industrie et du GFI au sein d'une seule entité, présentée la semaine dernière, France Industrie, dont la vocation est de devenir la force de proposition de référence en [matière industrielle](#). Philippe Varin préside cette nouvelle entité, Philippe Darmayan en est le vice-président.

Ce dernier a par ailleurs beaucoup travaillé avec Emmanuel Macron lorsqu'il était ministre de l'Economie dans le dossier sur [le prix de l'acier face à la concurrence chinoise](#). Philippe Darmayan est très « macroncompatible ».

Début janvier, le groupe sidérurgique ArcelorMittal a annoncé la nomination d'un patron opérationnel, Eric Niedziela, pour ses activités en France. De quoi permettre à Philippe Darmayan de s'investir encore un peu plus dans les instances patronales. Le dépôt des candidatures doit se faire avant le 2 mars. D'autres patrons issus des UIMM territoriales pourraient aussi se lancer dans la course.

[Fanny Guinochet](#)

LES ECHOS – 05/02/2018

7 Succession au Medef : l'avenir du paritarisme au cœur des débats



Tous les candidats à la succession de Pierre Gattaz veulent réformer le système paritaire mais tous n'ont pas les mêmes recettes. Et pas avec les mêmes conséquences sur l'avenir du Medef.

Faut-il en finir avec la gestion paritaire des principaux organismes sociaux ? Cette question risque d'animer plus d'un débat entre les différents candidats à [la succession de Pierre Gattaz à la tête du Medef](#) . Si tous conviennent du fait que la dette sociale accumulée, notamment par l'Assurance-

chômage, n'est pas viable à long terme sans réforme d'ampleur, leurs visions de l'avenir du [paritarisme](#) sont très différentes.

A l'un des bouts du spectre se trouve [le candidat le plus libéral, Jean-Charles Simon](#) , qui veut mettre fin à toute négociation sociale interprofessionnelle ou conventionnelle obligatoire et estime que les partenaires sociaux n'ont pas à se mêler de la gestion des organismes sociaux.

A l'autre bout, [même s'il n'est pas encore officiellement candidat, Alexandre Saubot](#) , le président de l'UIMM, défend une vision beaucoup plus traditionnelle, où la place du Medef comme négociateur social resterait centrale et où l'Assurance-chômage notamment resterait gérée par les syndicats et le patronat.

Entre les deux, [Patrick Martin](#) , le président du Medef Auvergne-Rhône-Alpes, [Frédéric Motte](#) , celui des Hauts-de-France, ainsi que [Geoffroy Roux de Bezieux](#) , cultivent une position prudente de nécessaire réforme du paritarisme sans toutefois détailler ce qui en serait véritablement conservé ou pas.

Contre-exemple

[Le programme de Jean-Charles Simon](#) , jusqu'ici le plus détaillé et le plus tranché, peut-il rencontrer une forme de résonance au sein des adhérents du Medef ? En partie oui, car beaucoup de chefs d'entreprise se disent las des contraintes supplémentaires qui ne manquent pas de s'imposer à eux au fil des accords signés entre partenaires sociaux - oubliant un peu vite que ces mêmes accords aboutissent aussi à donner plus de flexibilité dans certaines matières.

Dans l'esprit de nombreux chefs d'entreprise, l'accord interprofessionnel de 2013 sur la sécurisation des parcours professionnels est l'archétype de ce qu'il ne faut plus faire. Cette négociation a créé les accords de compétitivité, la simplification des plans de sauvegarde de l'emploi. Mais elle a aussi imposé une mutuelle pour tous les salariés, l'interdiction des temps partiels inférieurs à 25 heures hebdomadaires.

Des sujets qui hérissent les patrons de petites et moyennes entreprises, pour qui on ne peut pas imposer les mêmes normes sociales aux petites entreprises et aux grands groupes. Le problème, en termes de stratégie électorale, c'est que cette frange du patronat a très peu de poids au sein du Medef lors de votes ou dans les prises de décision.

Inertie du système

Réduire le paritarisme à sa portion congrue, cela veut dire aussi faire un grand ménage au sein des instances qui en émanent et réduire drastiquement le nombre de mandats, évalués à plus de 30.000 rien qu'au Medef. Pierre Gattaz n'a pas arrêté de le répéter tout au long de ces cinq dernières années et, pourtant, le sujet n'a pas avancé d'un pouce tant l'inertie du système est forte.

Toutes les organisations patronales veillent jalousement sur le nombre de leurs mandats dans toutes les instances représentatives pour plusieurs raisons : c'est une source de financement non négligeable pour certaines, et c'est une forme d'influence que personne ne veut lâcher. Il n'y a qu'à se remémorer les batailles de chiffonniers qui ont émaillé la [réforme de la représentativité patronale](#) pour comprendre toute l'importance du sujet.

Si le futur président du Medef oriente sa politique vers un dialogue avec les syndicats beaucoup moins centralisé et un patronat beaucoup moins impliqué dans le jeu social, c'est aussi une des raisons d'être du Medef qui perd de sa substance. Et le risque de ne plus être un négociateur, mais un simple lobbyiste.

Marie Bellan

8 Gattaz, patron puissance trois



Le président du Medef, dont le mandat arrive à échéance en juillet 2018, pourrait prendre la présidence de l'organisation patronale européenne Business Europe, dont l'élection est prévue au printemps.

En cédant la présidence du Medef le 3 juillet, Pierre Gattaz ne quittera pas pour autant le monde feutré des entreprises. L'actuel patron des patrons français est en campagne pour prendre au printemps les rênes de Business Europe, l'association patronale européenne qui défend les intérêts des employeurs d'entreprises privées auprès de l'Union européenne. Basé à Bruxelles, le lobby créé en 1958 regroupe aujourd'hui 40 organisations nationales d'entreprises de 34 pays européens.

«Face aux géants que sont la Chine, les États-Unis ou l'Inde, l'Europe doit s'organiser, avait-il déclaré en faisant acte de candidature mi-décembre. Et la voix des chefs d'entreprise est extrêmement importante, c'est la voix de l'économie européenne.» En cas d'élection, l'actuel président du Medef suivra la destinée de son illustre anté-prédécesseur, Ernest-Antoine Seillière, qui avait conduit en 2005 aux destinées de l'organisation européenne à l'issue de ses deux mandats tricolores.

Outre [Radiall, l'entreprise industrielle créée par son père, Yvon](#), et dont il restera président du directoire, Pierre Gattaz profitera de son temps libre pour exploiter les 30 hectares de vignes dans le Lubéron qu'il s'est offerts à l'été 2017. L'heureux propriétaire du château de Sannes réalisera alors son rêve d'adolescent: devenir viticulteur.

[Marc Landré](#)

9 Patrick Martin: « On doit coller aux besoins des entreprises »



INTERVIEW - Patrick Martin, 57 ans, PDG du groupe Martin-Belaysoud Expansion et président du Medef Auvergne-Rhône-Alpes, est candidat à la présidence du Medef.

LE FIGARO.- À quoi sert encore le Medef?

Patrick MARTIN.-Le Medef est l'organisation patronale la plus représentative dont les décisions impactent toutes les entreprises. C'est une responsabilité importante mais son rôle doit être repensé. Le monde bouge autour de nous: les nouvelles technologies bouleversent les entreprises, la décentralisation est une réalité à laquelle on ne peut échapper... et le gouvernement a une approche économique inédite qu'il nous faut accompagner. Le Medef doit opérer rapidement un virage stratégique.

Pourquoi voter pour vous?

Je suis un vrai praticien de l'entreprise. Je dirige [un groupe familial spécialisé dans la distribution industrielle](#), au contact de tous les secteurs et implanté sur tout le territoire, qui compte 2500 collaborateurs et va réaliser 710 millions d'euros de CA cette année. Je connais également bien notre organisation: je préside le Medef en Auvergne-Rhône-Alpes, la première région industrielle de France et un poids lourd économique, riche de 12 Medef territoriaux et 30 branches professionnelles. Je suis déterminé.

Quel Medef voulez-vous bâtir?

Le Medef doit donner plus de sens à son action, avec une démarche constructive et non plus revendicative. Notre organisation doit aussi redéfinir ses priorités, par exemple sur l'Europe, qui est un enjeu essentiel: il nous faut renforcer notre force d'intervention à Bruxelles à hauteur de l'engagement des autres patronats européens, dont je suis proche. Le Medef national de demain doit aussi se rapprocher des territoires et du quotidien des entreprises.

Quelle sera votre priorité?

Nous devons faire gagner les entreprises pour une raison simple: elles sont au cœur de notre société. La mère de toutes les batailles est de viser 10 points supplémentaires de taux de marge de nos entreprises, source d'emploi, d'innovation et d'internationalisation. Je souhaite aussi doubler le nombre d'adhérents du Medef sous ma mandature, en recollant l'image du Medef national, qui est dégradée, à celle des entrepreneurs, qui, elle, ne cesse de s'améliorer.

Quelle place accorderez-vous au dialogue social?

Les corps intermédiaires et le paritarisme, que certains trouvent ringards, sont au contraire un gage de modernité. J'y crois dur comme fer: on ne peut plus prendre de décisions appropriées si elles ne sont pas concertées avec le terrain. L'[étatisation des régimes sociaux](#) n'est pas une alternative crédible, l'État n'ayant pas encore prouvé ses capacités de bon gestionnaire. Mais ceci n'exclut pas de se pencher sur la question de l'évolution du paritarisme, et notamment de son financement. Au contraire: il faudra trancher objectivement, pragmatiquement et en mesurant bien les conséquences de nos décisions sur l'influence et les moyens d'action du Medef. L'enjeu est clair: répondre aux besoins concrets de toutes les entreprises.

[Marc Landré](#)

LES ECHOS – 05/02/2018

10 Présidence du Medef : Jean-Charles Simon défend un programme

résolument libéral



Candidat à la présidence du Medef, l'ancien DG de Laurence Parisot veut tourner la page du paritarisme pour donner aux entreprises la liberté d'adapter leurs propres normes sociales.

La liste des candidats à la [succession de Pierre Gattaz](#) n'est pas encore close. Mais Jean-Charles Simon, qui [s'est déclaré parmi les premiers](#), a déjà son programme fin prêt. Il faut dire que l'ancien dirigeant du Medef (il fut le bras droit de Laurence Parisot) et de l'Afep (Association française des entreprises privées) réfléchit depuis de nombreuses années déjà au paritarisme et au rôle du Medef dans l'élaboration de la norme sociale. Son projet est conforme à la pensée libérale qu'il a toujours défendue.

Mais ses idées n'en détonnent pas moins. Elles sont en nette rupture avec la ligne de conduite d'un patronat co-constructeur du droit social et enclin à passer des accords avec ses partenaires de négociation, les syndicats. Comme s'y est employé Pierre Gattaz, parfois à son corps défendant, pendant ces cinq dernières années.

Modèle social « coûteux et pénalisant »

Pour Jean-Charles Simon, [ce système paritaire](#), qui est une spécificité française, est aberrant car il « conduit à prendre des positions contraires aux valeurs du Medef et aux intérêts des entreprises ». « Ce modèle social est ressenti comme très coûteux et pénalisant pour les entreprises », poursuit-il, et il est à la cause, selon lui, de « l'éloignement entre le Medef et sa base ».

Pour y remédier, le candidat estime que les accords ne doivent plus avoir de dimension contraignante. Et les pouvoirs publics doivent renoncer à étendre systématiquement ces accords à l'ensemble des entreprises. Une disposition allant en ce sens est d'ailleurs prévue dans les ordonnances réformant le Code du travail.

En somme, chaque entreprise doit, selon lui, être libre d'appliquer sa propre norme sociale en fonction de ses capacités, de ses objectifs, du profil de ses salariés. Les conventions collectives deviendraient, elles aussi, supplétives. Une manière de redonner toute sa place à la liberté d'entreprise et à la libre concurrence. Une manière aussi, diront ces détracteurs, de pratiquer un « dumping social » délétère pour les salariés.

Indemnité forfaitaire et universelle

Sur [l'assurance-chômage](#), les propositions sont tout aussi décapantes. Et assez proches de la philosophie macronienne, tout au moins celle de la campagne présidentielle. Jean-Charles Simon défend une assurance-chômage étatisée avec une indemnité universelle et forfaitaire dont le montant pourrait être compris entre le RSA et le SMIC jusqu'à 12 mois (18 mois au-delà de 55 ans).

L'indemnité serait majorée en période de formation. Enfin, le contrôle de la recherche serait supprimé, le système étant par lui-même « incitatif et non plus défiant et punitif ». Le système serait financé par une cotisation employeur limitée aux 12 premiers mois d'emploi, « afin d'inciter aux relations durables de travail » et par l'impôt et la CSG.

Dans une même logique, Jean-Charles Simon passe au crible le système des retraites complémentaires en proposant un régime à points où seraient rapprochés régime de base et régime complémentaire en un régime unique.

Quant à [la formation professionnelle](#), il défend la suppression des organismes de collecte type OPCA et les prélèvements associés pour faire du compte personnel de formation l'outil premier d'alimentation et d'utilisation des droits à la formation, à l'initiative du salarié.

Marie Bellan

LE FIGARO – 05/02/2018

11 Jean-Charles Simon: « Il faut en finir avec l'archaïsme »



INTERVIEW - Jean-Charles Simon, 47 ans, président de Stacian, est candidat à la présidence du Medef.

LE FIGARO.- Pourquoi vous présentez-vous à la présidence du Medef?

Jean-Charles SIMON.-J'ai d'abord un projet, ambitieux et rigoureux. Un projet libéral, de rupture avec notre pacte social et de transformation de l'organisation. C'est une réflexion construite sur l'expérience. Je connais bien le monde patronal, au sein duquel j'ai occupé des fonctions de direction en fédération professionnelle, à l'Afep et au Medef. Je connais bien l'entreprise, ayant été dirigeant dans de grandes structures et étant aujourd'hui à la tête de [la TPE que j'ai créée](#). Je suis prêt à assurer la présidence du Medef, avec une équipe représentative des réalités de l'entreprise en France.

Quel est votre projet?

Il faut à la fois refonder notre système social, dont le Medef est un acteur central, et transformer l'organisation. Les deux sont archaïques. Je l'ai dit dans ma déclaration de candidature, le Medef doit revoir son organisation, son fonctionnement et ses missions. Cela passe par un nouveau rôle social et une modernisation de sa gouvernance, pour que les entreprises adhérentes reviennent au cœur de la prise de décision. Par davantage de transparence. Et enfin par une logique de services pour accompagner et libérer les entreprises au lieu de les contraindre.

Vous parlez d'un Medef archaïque ; vous êtes particulièrement dur avec cette organisation pour laquelle vous avez travaillé...

Prenons cette élection à la présidence du Medef: c'est le symbole même de l'archaïsme. Il y a 124.000 adhérents au Medef et seulement 560 votants. Toutes les entreprises devraient pouvoir y participer. Plus globalement, il faut les remettre au cœur de l'organisation, les laisser s'exprimer et casser ce sentiment de centralisme qui fait penser à la grande époque communiste!

Comment doit évoluer notre modèle social?

Il faut le rendre plus performant pour les entreprises et les individus. C'est loin d'être le cas aujourd'hui: nous sommes les champions de la dépense publique et des prélèvements obligatoires. Le paritarisme, notamment, ne peut rester en l'état ; il n'est plus adapté au XXI^e siècle. Le patronat et les syndicats - qui, rappelons-le, gèrent 130 milliards d'euros par an de mécanismes sociaux - ne parviennent pas à le réformer. Les comptes de l'assurance chômage en sont la meilleure preuve.

Certaines responsabilités doivent être renvoyées à l'État, d'autres au marché. Et seule l'entreprise doit pouvoir décider de s'imposer des contraintes par accord collectif. Si les normes sont construites au niveau interprofessionnel et dans les branches, cela débouche parfois sur de lourdes contraintes pour les entreprises. J'ai été, par exemple, choqué qu'on leur impose une couverture santé complémentaire. C'est à ces conditions que notre modèle social, qui est très lourd, pèsera moins sur les entreprises. Et qu'elles retrouveront de la compétitivité.

[Marie Visot](#)

LE FIGARO – 05/02/2018

12 Frédéric Motte: «Il faut réinventer le dialogue social»



INTERVIEW - Frédéric Motte, 53 ans, vice-président délégué du Medef en charge du pôle branches/mandats et territoires, est candidat à la présidence du Medef.

LE FIGARO.- Pourquoi les grands électeurs du Medef devraient voter pour vous le 3 juillet?

Frédéric MOTTE.-Parce que j'ai une expérience multiple, que je connais la maison de l'intérieur et que je donne écho au message d'un nécessaire renouvellement. J'ai démarré il y a vingt et un ans de zéro et développé depuis une fédération d'entreprises, avec une vingtaine de centres de profits (des bureaux d'études et des centres de production autonomes dans tous les secteurs industriels) qui travaillent ensemble. J'y cumule les expériences de manager à industriel confronté à la transformation en passant par investisseur et créateur. J'ai également été maire pendant dix-neuf ans et je mesure parfaitement l'importance de rapprocher le monde de l'entreprise de celui des élus locaux. Je pilote enfin depuis trois ans et demi les Medef Lille et Hauts-de-France, après avoir fait deux mandats de trois ans à la tête du Conseil économique social et environnemental du Nord-Pas-de-Calais.

Quelle est votre ambition?

Elle est triple. Je veux tout d'abord rassembler, et pas diviser. On est tous dans le même bateau - Paris et les territoires ; l'industrie, le bâtiment et les services - et on doit porter ensemble notre message à l'extérieur, auprès des élus, de l'éducation nationale... On doit être dans le dialogue et non dans l'opposition, s'ouvrir aux jeunes, aux femmes et aux handicapés qui ne sont pas associés. Je veux ensuite accompagner les entrepreneurs dans la transformation, sans précédent, du monde aujourd'hui: les aider à trouver du sens, à produire efficacement, à trouver la meilleure organisation, à penser les métiers de demain, à se positionner par rapport à un État qui, lui aussi, se cherche... Le Medef ne sera utile que s'il répond à cette problématique qui impacte de plein fouet l'employabilité de nos collaborateurs. Il doit lui aussi se transformer et revoir son organisation, avec moins de commissions, une gouvernance plus opérationnelle... Je crois enfin au militantisme patronal. Le Medef dispose de

35.000 mandats et il serait sain qu'on redéfinisse notre doctrine pour que ceux qui nous représentent sachent quelle parole porter.

Quelle est votre conception du dialogue social?

Je crois au dialogue social. Il faut sans doute le réinventer, le moderniser et le lier plus aux transformations que nous connaissons. En tout cas, le paritarisme ne doit pas rester dans l'à peu près d'aujourd'hui. Soit on donne pleinement la main aux partenaires sociaux, soit l'État la prend. Je me demande quelle est notre valeur ajoutée de conserver certains mandats et doute des vertus du tripartisme avec l'État.

Quelle sera votre priorité si vous êtes élu?

Nous menons aujourd'hui un certain nombre de combats certes utiles, comme sur la baisse des dépenses publiques ou de la fiscalité, mais qui ne sont plus la préoccupation n° 1 des entrepreneurs. La priorité du Medef doit tourner autour des ressources humaines: recruter, mobiliser, motiver les personnels et transformer les modalités du travail, avec l'explosion des nouvelles formes d'emploi ou des demandes d'autonomisation. Le Medef doit se demander comment être acteur et facilitateur pour revisiter l'agilité dont les entreprises ont aujourd'hui besoin.

[Marc Landré](#)

::: ENTREPRISES

LE POINT – 03/02/2018

13 Chantier naval : l'accord définitif du rachat de STX signé



La France et l'Italie souhaitent développer un partenariat de plus grande envergure touchant au secteur naval civil mais également militaire.

L'italien Fincantieri a annoncé vendredi avoir signé l'accord définitif qui lui permet de devenir propriétaire à hauteur de 50 % du chantier naval français.

Fincantieri est désormais l'heureux propriétaire de 50 % du capital de STX [France](#). Le constructeur italien a annoncé vendredi dans un communiqué avoir signé l'accord définitif du rachat du chantier naval de Saint-Nazaire. « Fincantieri Spa annonce avoir signé aujourd'hui avec l'État français, représenté par l'Agence des participations de l'État (APE), l'accord de rachat », est-il possible de lire dans le communiqué du groupe. Jeudi, [Bruno Le Maire avait fait savoir que la signature de cet accord final était imminente](#). « Il a fallu surmonter quelques difficultés pour parvenir à cet accord entre STX et Fincantieri (...) et je suis heureux de vous annoncer aujourd'hui à Rome que l'accord définitif sera signé dans les prochains jours », avait ainsi affirmé le ministre français de l'Économie devant la presse depuis Rome.

[Paris](#) et Rome ont connu l'an dernier un net refroidissement dans leurs relations après la nationalisation du chantier naval STX alors qu'un accord de vente avait été trouvé par le précédent gouvernement français avec l'italien Fincantieri. Après des semaines de tension, les deux gouvernements étaient [finalement parvenus l'an dernier à trouver un accord](#). Aux termes de ce dernier, le chantier italien aura

finalement la majorité du capital de STX, mais l'État français gardera une minorité de blocage. Fincantieri précise dans son communiqué la future répartition du capital de STX France : le groupe italien détiendra 50 % des actions tandis que 1 % supplémentaire lui sera prêté par APE.

Rapprochement du naval civil et militaire

L'APE détiendra 34,34 % du capital (dont 1 % prêté à Fincantieri), Naval Group 10 %, les employés de STX [France](#) 2,4 % et des entreprises locales 3,26 %. Le conseil d'administration comprendra 8 membres, dont 4 nommés par Fincantieri, y compris le président et l'administrateur délégué, 2 nommés par l'État français, un nommé par Naval Group et le dernier nommé par les employés. Fincantieri précise qu'il devra déboursier 59,7 millions d'euros pour conclure l'opération. « La parfaite complémentarité des activités de croisière et des produits de Fincantieri et STX France permettra aux deux entreprises de servir tous les clients et marchés, créant de la valeur non seulement pour les actionnaires mais aussi pour les employés et les réseaux de fournisseurs », se félicite le groupe italien.

[Bruno Le Maire](#) et sa collègue de la Défense, Florence Parly, avaient rencontré jeudi leurs homologues italiens pour discuter de l'avancement de ce projet de rapprochement qui vise, outre le naval civil, également le volet militaire. La ministre des Armées avait pour sa part rappelé qu'« il reste beaucoup de travail à faire » dans le rapprochement du secteur naval militaire. "Mais nous avons pu constater l'importance des progrès qui ont été réalisés en quelques semaines", a-t-elle dit, ajoutant : "Nous sommes en train de donner naissance à un [champion mondial de la construction navale dans le domaine militaire](#)."

Concrètement, les deux capitales envisagent de collaborer autour de leurs programmes nationaux respectifs et, notamment pour la France, du remplacement des pétroliers ravitailleurs de la marine à l'horizon 2020. L'[Italie](#) a déjà lancé la production d'un pétrolier ravitailleur, et la France s'appuiera sur ce design italien pour faire construire ses propres bâtiments à Saint-Nazaire. Les autres domaines concernent l'exportation, afin de bénéficier de l'empreinte internationale de chaque groupe et éviter une concurrence fratricide, ou la recherche, avec des synergies autour des batteries au lithium, l'optimisation de la consommation des navires, l'architecture électrique...

LE PARISIEN – 05/02/2018

14 Hauts-de-Seine : les étranges licenciements pour faute grave chez Free



Colombes (Hauts-de-Seine), le 22 janvier. Entre juin 2014 et septembre 2017, les salariés de Mobipel sont passés de 711 à 287.

60 % d'effectifs en moins en trois ans... sans aucun plan social. Un rapport d'experts-comptables met en lumière les pratiques chez Mobipel, un centre d'appels de l'opérateur.

315 licenciements en trois ans, dont... 266 pour faute grave ! C'est l'un des chiffres détonnants pointés dans le rapport d'expertise du cabinet Alter sur les orientations stratégiques du centre d'appels Free à Colombes (Hauts-de-Seine). Ce rapport confidentiel, que nous avons pu consulter, a été commandé par

le comité d'entreprise de Mobipel, l'un des cinq centres d'appels de l'opérateur en France, le 15 septembre. Soit deux semaines avant que l'émission « Cash Investigation » sur France 2 ne révèle [les pratiques sociales douteuses de la direction](#).

Dans ce document de 90 pages qui doit lui être justement remis dans quelques jours, le cabinet d'experts-comptables analyse la spectaculaire chute des effectifs de Mobipel ces trois dernières années. Alors même que le groupe de Xavier Niel ne cesse de gagner des abonnés (+ 440 000 sur mobile au premier semestre 2017) et d'accroître son chiffre d'affaires (+ 7,3 %, à 2,46 milliards d'euros sur la même période), le nombre de salariés de Colombes fond comme neige au soleil. Entre juin 2014 et septembre 2017, ils passent de 711 à 287.

Pour les experts, cette réduction de 60 % des effectifs en trois ans s'explique par « des licenciements disciplinaires massifs, des ruptures conventionnelles et des transferts intragroupe qui ne sont pas indépendants de la volonté de l'employeur ». Au point que les spécialistes d'Alter estiment : « Cette réalité confirmerait la thèse de certains représentants du personnel selon laquelle la direction de Mobipel chercherait par toutes les solutions individuelles possibles à contourner son obligation de mettre en œuvre une procédure collective qui l'obligerait notamment à mettre en œuvre des mesures coûteuses puisque proportionnelle aux moyens du groupe. » En clair, un onéreux plan social.

L'inspection du travail enquête

« Au-dessus de dix licenciements sur un mois, l'employeur doit procéder à un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), rappelle Anousone Um, délégué syndical SUD-Télécom. Or depuis 2014, il y a plus de dix licenciements par trente jours glissants. Les gens perdent leur travail pour deux retards ou une absence injustifiés. » Même analyse du côté de la CGT. « On est clairement dans une stratégie de plan social déguisé, qui prive les salariés de leurs droits, dénonce Marwan Farouki, délégué syndical CGT.

Car en cas de [faute grave](#), l'employeur ne doit payer ni préavis ni indemnité de licenciement. « La faute grave, c'est rompre le contrat de travail à peu de frais, souligne M^e Abdel Kachit, avocat en droit du travail au barreau de Paris, qui défend quatre ex-salariés de Mobipel. Si vous calculez 266 licenciements pour faute grave que multiplie deux mois de salaire à 1 800 euros, cela représente quasiment 1 million d'euros économisés rien qu'en préavis. Vous ajoutez l'indemnité et vous obtenez une économie extraordinaire. Pour eux, c'est un pari gagnant. Peu de salariés licenciés iront aux prud'hommes et ceux qui iront gagneront peu. »

En l'occurrence, les experts ont listé « 84 contentieux engagés par les salariés pour un montant total de 1,9 million d'euros et une moyenne de 22 523 euros par demande ». Une partie a été jugée. A ce stade, « tous sauf un ont gagné », fait valoir Anousone Um, de SUD, qui a lui-même obtenu l'invalidation de son licenciement par le ministère du Travail.

L'inspection du travail de Nanterre confirme qu'elle est saisie du dossier. « Il n'est pas possible de communiquer pour l'instant sur l'enquête menée », explique cependant leur porte-parole. Contactée par courriel et par téléphone, la direction d'Iliad, la maison mère de Free, n'a pas donné suite à nos sollicitations.

Pour en savoir plus : <http://www.leparisien.fr/economie/hauts-de-seine-les-etranges-licenciements-pour-faute-grave-chez-free-05-02-2018-7541694.php>

Adeline Daboval

LE JDD – 04/02/2018

15 Françoise Nyssen : "Sur Mathieu Gallet, le CSA a tranché en toute

indépendance"



Dans un entretien au JDD, la ministre de la Culture Françoise Nyssen réagit après la révocation du président de Radio France. Elle donne les contours de la réforme de l'audiovisuel et de la loi contre les "fake news".

Fin du mandat précipité de Mathieu Gallet, rénovation profonde de l'audiovisuel, lutte contre les fake news, crise de la distribution de presse... : les chantiers sur la communication sont nombreux (et parfois explosifs) pour la ministre de la Culture, Françoise Nyssen. Au JDD, elle dévoile les pistes de réforme et les contours des projets de loi en construction. Dans cet entretien, elle revient d'abord sur la révocation de Mathieu Gallet par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) en assurant que l'organisme a "tranché en toute indépendance".

Mercredi, le CSA a révoqué le président de Radio France, Mathieu Gallet. La semaine précédente, vous aviez indiqué qu'"un dirigeant d'entreprise publique condamné pour favoritisme, ce n'est pas une situation acceptable". Pensez-vous avoir forcé la décision du CSA?

J'ai exprimé une parole politique. Celle que porte une ministre en exercice. Celle qui revient à l'État actionnaire. J'ai exprimé l'exigence d'exemplarité absolue à laquelle les dirigeants politiques et les dirigeants d'entreprises publiques doivent se conformer. Le CSA a jugé que la situation dans laquelle se trouve Mathieu Gallet ne lui permet plus d'assurer sa mission.

La BBC, pas un "modèle" pour l'audiovisuel public

Mais aurait-il révoqué Mathieu Gallet si vous n'aviez pas prononcé cette phrase qui vous a été reprochée?

Le CSA a tranché en toute indépendance. Il a considéré que les conditions n'étaient plus réunies pour que Mathieu Gallet reste à la tête d'une entreprise publique après sa condamnation en première instance. Je ne regrette pas la phrase prononcée.

Avez-vous échangé avec Mathieu Gallet depuis son limogeage?

Non. En revanche, vendredi, lors du comité stratégique qui réunit les dirigeants des six sociétés de l'audiovisuel public*, des représentants de Radio France étaient présents : j'en ai profité pour saluer le travail de leurs équipes.

Saluez-vous aussi le bilan du président de Radio France?

Je fais la part des choses. Je distingue le bilan de Mathieu Gallet à la tête de Radio France, qui est bon, et l'épilogue judiciaire qui a conduit à sa révocation.

Dans cette période où le gouvernement veut tout changer dans l'audiovisuel public, faut-il un PDG de transition pour Radio-France ou un PDG nommé pour cinq ans?

La règle actuelle est claire et c'est celle qui s'applique. C'est le doyen des administrateurs de Radio France qui assure la suppléance et c'est le CSA qui, au terme d'un appel à candidatures, désignera un nouveau président dans le cadre de la loi actuelle.

Quels sont les principaux axes de la réforme à venir?

Les axes de la réforme souhaitée par le Président ne sont pas encore arrêtés. Des échanges avec les entreprises sont en cours et de premières orientations feront l'objet d'une grande consultation au printemps. La démarche est inédite. Pour la première fois, les dirigeants cosignent des propositions pour

bâtir des offres communes. Sur l'offre de proximité d'abord, mais aussi sur l'offre culturelle. C'est ainsi que le service public audiovisuel pourra devenir un laboratoire de l'innovation dans les séries, les documentaires, les formats innovants. Autre chantier prioritaire : la reconquête de la jeunesse, des enfants mais aussi la cible particulière des 13-30 ans, dont les usages ont considérablement évolué.

La constitution d'une holding pour coiffer l'ensemble du secteur avec à sa tête un "super-PDG" de l'audiovisuel est-elle à l'étude?

Rien n'est arrêté, mais nous privilégierons des modes d'organisation efficaces qui favorisent une mise en œuvre rapide des orientations stratégiques, et non un Meccano institutionnel. Nous réfléchissons également à un mode de nomination non plus par le CSA mais par les conseils d'administration. Lorsqu'on se projette vers une transformation ambitieuse, on ouvre toutes les portes.

Vous avez récemment rencontré les dirigeants de la BBC : le modèle anglais est-il transposable en France?

La BBC n'est pas un "modèle". Mais c'est une expérience très intéressante qui peut nous inspirer. Par exemple, leur *board* est composé pour partie de personnalités indépendantes qui désignent le *chairman* de la BBC.

Êtes-vous favorable à la mise en place d'une redevance universelle, que tout le monde paierait à la place de la redevance télé actuelle?

Les Allemands l'ont mise en œuvre. Mais plusieurs pistes peuvent être étudiées. La question de la redevance ne peut être qu'un point d'aboutissement de la réforme, pas un préalable.

Un rapprochement entre France Bleu et France 3 est également évoqué : y êtes-vous favorable?

Ces deux médias ont une expertise rare et de grande qualité sur l'information de proximité. Au-delà de programmes communs, pourrions-nous imaginer une offre numérique commune de proximité? La réussite de franceinfo.fr, site commun d'info de Radio France et de France Télévisions est une source d'inspiration.

Emmanuel Macron aurait employé le mot "honte" en parlant de l'audiovisuel public. Diriez-vous de même?

Ce n'est pas une histoire de honte. Nous voulons, avec le Président, engager une transformation ambitieuse pour reconquérir le public jeune, et investir dans des contenus de qualité. La télévision et la radio restent le vecteur le plus répandu d'accès à une offre culturelle et à une information de qualité. L'enjeu est fort.

La liberté d'édition, "principe absolu" pour la publication de Céline et Maurras

Vous portez le projet de loi sur les fake news annoncé par Emmanuel Macron en début d'année. Où en est-il?

Les fausses nouvelles sont une menace grave et sournoise contre la démocratie. Nous ne reviendrons pas sur la loi de 1881 qui les définit et en punit la diffusion. Mais la circulation de l'information s'est considérablement accélérée. Surtout, il est désormais facile d'acheter une audience considérable. Les mesures auxquelles nous travaillons d'ici à mars pour une loi sur "la confiance dans l'information" doivent permettre d'agir très rapidement quand une fausse nouvelle devient virale, particulièrement en période électorale. La loi prévoira des obligations nouvelles pour les plateformes, qui devront coopérer avec l'État et être transparentes sur les contenus sponsorisés. Une procédure de référé judiciaire sera mise en place pour faire cesser rapidement la diffusion d'une fausse nouvelle, lorsque celle-ci est manifeste. S'il y a manquement aux obligations qu'imposera la loi (devoir de coopération, transparence sur les contenus sponsorisés), il y aura des sanctions.

Cette loi ne risque-t-elle pas de réduire la liberté de la presse?

C'est le contraire. Il n'y a plus de liberté de la presse lorsque la mauvaise monnaie chasse la bonne, c'est-à-dire lorsque les *fake news* chassent les vraies informations. Ce texte protégera contre le risque de censure privée si les plateformes agissent selon leurs propres règles. La décision de Facebook de fermer un compte après la publication d'une photo de *L'Origine du monde* de Courbet illustre les dérives

possibles en l'absence de cadre législatif. De plus, nous aurons une action forte en matière d'éducation aux médias.

La presse imprimée souffre. Comment moderniser sa distribution?

Nous avons pris le dossier de la distribution de la presse à bras-le-corps avec, dans un premier temps, la volonté de redresser Presstalis. Les éditeurs de presse sont en train de finaliser un plan pour passer cette période difficile. Mais nous devons aller plus loin et repenser un système de réglementation devenu trop complexe, trop rigide, trop administré. Une réforme de la loi Bichet doit être engagée. Il faut notamment aider les marchands de presse. J'entame une concertation avec l'ensemble des professionnels de la filière de la distribution. Un projet de texte législatif doit être finalisé rapidement à la fin du printemps pour être discuté au Parlement avant l'été.

Publication des pamphlets antisémites de Céline et anniversaire de Charles Maurras au calendrier des commémorations officielles 2018 : ces projets ont été annulés. Quelle place doivent avoir de tels écrivains dans la culture nationale française?

La liberté d'édition est un principe absolu. Les débats légitimes de ces dernières semaines n'ont pas remis en cause ce principe. Mais lorsqu'il s'agit de textes haineux, historiquement chargés, l'appareil critique est au cœur du projet d'édition. Cela posé, je respecte la décision d'Antoine Gallimard de renoncer à la réédition des *Ecrits polémiques*, de Céline.

Et concernant Maurras?

J'ai demandé que la [notice Maurras](#) soit retirée du "Recueil des commémorations nationales", publié par les Archives de France. En introduction de ce livre, il était question de "célébrer au nom de la nation" certaines dates anniversaires. Connaître Maurras, ce n'est pas le célébrer. Les livres d'histoire doivent éclairer les heures sombres de notre pays. Un livre de commémoration n'est pas un livre d'histoire. En lien avec le Haut Comité aux commémorations nationales, nous réfléchissons à l'avenir de cette publication.

Le projet d'installation place de Tokyo, à Paris, de l'œuvre *Bouquet of Tulips*, de Jeff Koons, fait débat. Vous avez reçu l'artiste mardi. Cette œuvre sera-t-elle installée?

Jeff Koons a souhaité faire un don à la Ville de Paris après les attentats. Je lui ai exprimé notre reconnaissance. Je reçois la semaine prochaine des représentants de la scène artistique française. Nous allons accompagner la Ville de Paris et trouver ensemble une solution à la hauteur de l'enjeu symbolique.

Cyril Petit, Renaud Revel [et](#) Rémy Dessarts

LE JDD – 04/02/2018

16 Nutella, Pampers : le patron d'Intermarché annonce la fin des "promotions à -70%"



Thierry Cotillard, président d'Intermarché, s'explique pour la première sur les ventes de Nutella à prix cassés. Il dévoile ses projets pour devenir leader sur le marché français.

Des bousculades, voire des bagarres. La semaine dernière, les rabais proposés par Intermarché sur le Nutella ou les couches Pampers Baby-Dry ont provoqué des empoignades dans plusieurs magasins du groupe, allant parfois jusqu'à nécessiter l'intervention de la police. Thierry Cotillard, président d'Intermarché, s'explique dans cette interview : "Nous n'avions pas imaginé une telle effervescence [...] Ces excès doivent être lus comme révélateurs d'une vraie attente des consommateurs en termes de pouvoir d'achat. Nous ne saurions être tenus pour responsables de ce qui est un symptôme", déclare-t-il. Et d'ajouter : "Les promotions à -70%, nous sommes maintenant dans l'obligation de les arrêter."

Pourquoi cette campagne de promotion sur le Nutella à prix cassés qui a fait polémique?

Cette promotion exceptionnelle s'inscrit dans notre volonté de répondre aux attentes des consommateurs en matière de pouvoir d'achat, comme toujours depuis notre création en 1969. Elle est intervenue durant la période des soldes, avec un stock limité de plus d'un million de pots, et en quantité limitée à trois pots par consommateur. Je vous révèle que cette opération n'a pas été réalisée sans partenariat avec le groupe Ferrero, qui nous avait signé un mandat. En revanche, Intermarché a fixé le prix de vente. Cette opération, en période de soldes, est cofinancée d'une part par l'industriel et d'autre part par nos soins.

Dans la foulée, vous avez lancé une promotion semblable sur les couches Pampers. Allez-vous poursuivre ces opérations "coup de poing"?

Nous sommes aujourd'hui dans une période de transition, en attendant le nouveau dispositif législatif issu des Etats généraux de l'alimentation. Concernant les promotions sur les produits agricoles et à forte composante agricole, nous sommes pleinement dans l'esprit des EGA avec un plafonnement à 34%. Concernant les produits non agricoles ou fortement transformés par les multinationales agroalimentaires, nous continuons à recevoir de leur part des propositions de campagnes de réductions de prix entre 30 et 50%. Les consommateurs le souhaitent. Certains grands industriels aussi, leur modèle économique étant construit sur les volumes. Durant les prochains mois, jusqu'à ce que la loi soit votée, il va donc certainement y avoir encore des promotions fortes sur des produits transformés par les grandes multinationales agroalimentaires.

Donc vous n'allez plus faire de telles opérations à -70%?

Oui, les promotions à -70%, nous sommes maintenant dans l'obligation de les arrêter. Mais nous continuerons à proposer de bonnes affaires à nos clients pour certains produits de grande consommation non agricoles ou fortement transformés.

Que vous a dit Bruno Le Maire?

Nous avons eu des échanges constructifs, qui nous ont, bien sûr, permis d'aborder nos dernières opérations promotionnelles, mais surtout de faire le point sur l'avancement de la campagne 2018 des négociations commerciales.

Les textes en préparation sur l'encadrement des promotions vous conviennent-ils?

Notre priorité est de répondre à une double attente, celle du consommateur comme celle des agriculteurs. Le consommateur est prêt à payer plus cher certains produits issus d'une agriculture plus durable et moins productiviste, comme le bio. Pour cela, il va chercher des économies sur des produits transformés banalisés, pour limiter, par un jeu à somme nulle, le montant de son panier moyen. La compétitivité prix reste un impératif. Nous demandons que le plafonnement des promotions soit limité aux produits alimentaires ayant un lien direct avec l'agriculture. Pas sur les autres. Il faut rappeler que les géants mondiaux de l'alimentaire réalisent de 15 à 20 % de résultat net sur leur chiffre d'affaires quand la grande distribution atteint 1 ou 3 %. Nous attendons que le périmètre du plafonnement soit précisé. Nous souhaitons que l'on nous laisse la liberté de réaliser un système de péréquations des prix. Nous ne voulons pas être enfermés dans un commerce administré. Nous souhaitons l'accélération du processus afin que les textes réglementaires soient signés et en place au plus vite.

Le dispositif du gouvernement peut-il vraiment améliorer le revenu des agriculteurs?

Il faut davantage de transparence entre les maillons, notamment au niveau des transformateurs. Dans la majorité des filières, nous ne travaillons pas en direct avec les producteurs. Les multinationales agroalimentaires doivent clarifier leur politique d'achat pour que l'on soit sûr que ce que l'on paie redescende effectivement dans la poche des agriculteurs. Les transformateurs ne jouent pas encore le jeu et, en général, n'appliquent pas la transparence réclamée par la loi Sapin 2. Je dois souligner

l'exception du groupe Bel, qui, à ce jour, est le seul à avoir signé, avec nous, un avenant précisant ce qu'il paiera aux éleveurs – et des avancées sont en cours avec d'autres, comme le groupe fromager Savencia.

Quel est votre bilan en 2017?

Nous avons fait un très bon dernier trimestre. Nous tendons vers les 15 points de parts de marché en valeur, et sur ce dernier trimestre nous sommes numéro 1 en progression devant Leclerc. Cette performance historique s'explique par un très bon positionnement prix et un fort développement de nos ventes en drive de + 19 %. Notre positionnement de "producteurs et commerçants", avec nos 62 sites de production et notre politique d'innovations produits, suscite également de plus en plus l'adhésion des consommateurs.

Sur cette lancée, quelles sont vos ambitions pour 2018?

En 2018, notre objectif est de continuer à être le leader en progression du marché français, puis de dépasser la barre des 15 points en 2019 pour nos 50 ans. Le développement de nos surfaces va nous y aider. Nous allons ouvrir un Intermarché Express par mois en centre-ville et agrandir ou rénover des supermarchés existants. Au total, nous allons ouvrir 80.000 m² supplémentaires en 2018. Nous avons programmé également la refonte de 10.000 produits à marque Mousquetaires. Quelque 800 nouvelles recettes vont être développées en trois ans : nous allons proposer des produits avec moins de sel, de sucre et de matières grasses – dans la philosophie du Nutri-Score sur lequel nous avons été précurseurs. Il y a un réel intérêt des consommateurs.

Quelle est votre stratégie dans le e-commerce?

Oui. D'ici au printemps, nous allons d'ailleurs ouvrir un premier magasin Click and collect, de 50 m², dans le centre de Paris, dans le quartier Saint-Michel. Le consommateur pourra commander sur Internet et passer chercher directement ses courses 24 h/24. Deux à trois autres magasins de ce type seront ouverts en 2018. Nous allons investir fortement sur une nouvelle plateforme e-commerce. Il n'y aura plus un seul site mais plus d'un million de sites, chacun étant personnalisé selon les habitudes du consommateur. Nous allons intégrer des millions de données issues du big data.

Craignez-vous la concurrence d'Amazon?

Aujourd'hui, les Gafa sont nos concurrents. Mais un concurrent peut être un partenaire demain. On ne s'interdit rien. Il y a en revanche un réel problème sur l'égalité des opérateurs devant l'impôt. Nous avons évoqué le sujet avec le ministre Bruno Le Maire. Il ne faut pas que les distributeurs historiques français soient en distorsion de concurrence face à des acteurs dont la position vis-à-vis de la fiscalité française pose question.

Rémy Dessarts et Adrien Cahuzac

LE FIGARO – 05/02/2018

17 Les syndicats de Carrefour lancent une semaine de mobilisation



VIDÉO - Des appels à la grève et au rassemblement sont prévus partout en France devant les magasins de l'enseigne à partir de ce lundi. Les syndicats appellent au retrait du plan stratégique annoncé par la direction, qui prévoit des milliers de suppressions de postes.

C'est une semaine sociale très chargée qui s'ouvre ce lundi pour Carrefour. Les syndicats de l'enseigne, échaudés par l'annonce d'[un vaste plan d'économies et de suppressions d'emplois fin janvier](#), veulent pousser la direction à faire machine arrière. La CGT appelle ainsi les salariés à se mobiliser dès ce lundi et jusqu'au 10 février sur tout le territoire. Un «temps fort» est prévu aujourd'hui devant l'hypermarché Carrefour de Montreuil en présence de Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, et d'une délégation de travailleur belge «également impactés par le 'plan Bompard'», explique la CGT dans [un communiqué](#).

Alexandre Bompard, patron de Carrefour, a annoncé un plan de deux milliards d'euros d'économies sur les trois prochaines années, 2400 suppressions de postes dans les 12 sièges du groupe ainsi que la vente ou la fermeture de 273 magasins de proximité (ex-Dia). Inadmissible, selon les syndicats, [qui ont rapidement fait part de leur indignation](#). «C'est masqué et à pas de loup que notre PDG-Prédateur a présenté son plan dit 'de restructuration' en annonçant d'abord et 'à minima' un chiffre de 2400 suppressions de postes sur les sièges. En procédant ainsi, il ment consciemment aux travailleurs sur l'avenir qu'il nous réserve», dénonce ainsi la CGT, qui avait déjà mobilisé à plusieurs reprises en décembre contre les «attaques» à venir du géant de la distribution.

Appel à la grève le 8 février

FO, premier syndicat du groupe, évoque également «une communication édulcorée, destinée aux investisseurs, et dans le but d'endormir les salariés». Selon lui, le plan stratégique présenté par la direction, qui prévoit aussi -et entre autres- la mise en location-gérance de 5 hypermarchés et la réallocations de 100.000 m² de surfaces, [concernera à termes plus de 13.000 emplois](#). «Ce n'est que le début d'un plan social déguisé, d'une grande ampleur», assure FO. Le syndicat appelle lui aussi les salariés à se mobiliser cette semaine avec une journée de grève le 8 février et un rassemblement à 11 heures devant le siège du groupe, à Massy. «Alexandre Bompard doit comprendre qu'il ne gagnera pas seul en sacrifiant les salariés sur l'autel du profit pour l'intérêt des actionnaires», explique-t-il.

La CGT réclame le retrait du «plan Bompard» et la mise en place d'un «plan pour l'emploi». FO exige également «un retour immédiat du dialogue social». Carrefour, de son côté, a déjà fait savoir que «les discussions ont été engagées avec les partenaires sociaux sur les mesures concrètes du plan et vont se poursuivre dans les jours et semaines qui viennent».

Vidéo : <http://premium.lefigaro.fr/social/2018/02/05/20011-20180205ARTFIG00006-les-syndicats-de-carrefour-lancent-une-semaine-de-mobilisation.php>

[Hayat Gazzane](#)

::: SOCIAL

LES ECHOS – 05/02/2018

18 Réforme des retraites : comment faire le grand saut



Alors que la France s'apprête à changer de système, le Conseil d'orientation des retraites a étudié la façon dont d'autres pays ont organisé la transition vers une retraite par points ou en euros. Les chausse-trappes sont nombreuses.

On ne touche pas aux paramètres de la retraite ; mais on change la façon d'acquérir les droits, afin qu'un euro cotisé vaille la même chose pour tous les assurés. C'est ainsi qu'a été présentée [la future réforme des retraites](#) , qui est en chantier et [doit aboutir à un texte de loi à la mi-2019](#) . Quoi qu'il en soit, la transition du dispositif actuel vers un nouveau système de retraite unifié, par points ou en euros (comptes notionnels), fera des gagnants et des perdants. Car la méthode retenue pour recalculer les droits acquis avantagera forcément une partie des assurés par rapport aux autres.

La difficulté vient du fait que pour les salariés ou les fonctionnaires, en France, on calcule la pension sur la base des annuités. Les droits dépendent de la durée de carrière et d'un salaire de référence. Alors que dans le futur système, seules compteront les cotisations effectivement versées.

Le Conseil d'orientation des retraites (COR) s'est penché sur les modalités potentielles de cette transition, dans des documents de travail que « Les Echos » ont pu consulter. Si de nombreux pays européens ont fait le grand saut vers un système de points ou de comptes notionnels depuis une vingtaine d'années, rares sont ceux qui ont immédiatement atterri sur l'autre rive.

La Lettonie a fermé son ancien régime d'un seul coup et recalculé les droits acquis en euros, selon la nouvelle règle. L'Allemagne est également passée immédiatement aux points. En France, le régime des professions libérales (CNAVPL) s'est converti aux points en 2004, mais vu la règle préexistante, cela n'a pas nécessité des calculs savants.

La transition progressive plébiscitée

Les autres pays ont opté pour une transition progressive. En 2011, la Norvège a choisi l'affiliation simultanée à l'ancien et au nouveau régime pour les assurés nés entre 1954 et 1963. Pendant ces dix ans de transition, les droits sont calculés en parallèle dans les deux régimes pour toute la carrière. Au moment de la liquidation, la génération 1954 obtient 90 % de pension accommodée à l'ancienne et 10 % à la nouvelle version, puis la génération 1955, 80 % et 20 %, etc. La Suède a fait un choix similaire, sur 18 ans.

L'Italie a aussi préféré une transition longue, où les assurés sont successivement affiliés à l'ancien puis au nouveau régime. Les personnes ayant plus de 18 années de cotisations en 1996 sont restées dans l'ancien système, tandis que celles ayant cotisé 1 à 18 ans ont conservé leur affiliation à l'ancien système, tout en enregistrant les nouveaux droits dans le nouveau système. C'est ce qui a été fait en 1973 en France, lorsque le régime des commerçants et artisans, jusqu'alors en points, s'est aligné sur le régime général par annuités.

« *En France, ce type de transition pourrait conduire à moins valoriser les droits acquis avant le passage au nouveau régime* », met en garde le Cor : en effet, les pensions des salariés sont calculées sur les 25 meilleures années, qui sont généralement les dernières de la carrière. C'est encore pire pour les fonctionnaires, avec la règle des six derniers mois.

Maintenir les droits acquis...

Le législateur devra aussi trancher entre deux façons de valoriser les droits en cours d'acquisition : maintien des droits acquis ou valorisation des cotisations passées. Le premier choix oblige à arrêter les compteurs du passé dès le début de la réforme, mais permet de ne plus avoir à gérer que les nouveaux droits par la suite.

La pension acquise est convertie en euros ou en points, après avoir décidé, par exemple, que 21,5 ans cotisés valent la moitié d'une pension (43 ans étant requis pour le taux plein en France) et défini un salaire de référence, tel que le dernier salaire. L'exercice se corse en comptes notionnels, où les droits sont aussi fonction de l'espérance de vie recalculée tout au long de la carrière.

Le maintien des droits acquis a été choisi par la Pologne en 1999, faute de données sur les cotisations passées. Mais les autres pays (Suède, Norvège, Lettonie) ont préféré, eux, attribuer des droits dans le

nouveau système en fonction des sommes cotisées - comme si le nouveau régime avait toujours été en place.

...Ou valoriser les cotisations passées

Mais ce système a quelques inconvénients. Quand le taux de cotisation a beaucoup augmenté au fil du temps, comme en France, les actifs les plus âgés risquent d'y perdre. Le législateur peut ruser, en refaisant les calculs avec un taux plus élevé, ou bien en allongeant la durée de transition. Ce système a un autre défaut : il nécessite de continuer à gérer les anciens droits pendant la transition.

Enfin, il exige de disposer des données de cotisations. Or, comme le montre le Cor, le répertoire de gestion des carrières unique mis en place en 2009 ne sera pleinement opérationnel qu'en 2019 pour la Cnav, 2020 pour la SNCF, 2021-2022 pour l'Agirc-Arrco ou la fonction publique d'Etat. De plus, les informations qui lui remontent sont parcellaires. N'y figurent pas les rémunérations les plus anciennes ou les primes [du secteur public](#) . Il faudra alors reconstituer les carrières. Un sujet très sensible.

Solveig Godeluck

::: POLITIQUE

LE FIGARO – 05/02/2018

19 Emmanuel Macron attendu en Corse de pied ferme



Le chef de l'État se rend mardi et mercredi pour la première fois sur l'île, alors que les nationalistes ont manifesté samedi.

Emmanuel macron est prévenu: [les nationalistes corses ne veulent renoncer](#) à aucune de leurs revendications. Ils l'ont montré [à Ajaccio samedi, où les manifestants](#) - 5000 selon la police, plus de 20.000 selon les organisateurs - ont déambulé dans le calme, avec pour mot d'ordre «*Démocratie et respect pour le peuple corse*». Une démonstration de force réussie aux yeux des dirigeants nationalistes, qui avait surtout pour but de mettre la pression sur le président de la République. «*C'est une mobilisation sans précédent, sans agressivité ni tensions, s'est félicité le président de l'exécutif corse, Gilles Simeoni. Il faut maintenant que Paris comprenne qu'il n'y a pas de stratégie de rechange pour eux, qu'il faut nous aider à réussir.*»

Avec Jean-Guy Talamoni, le président de l'Assemblée de Corse, ces nationalistes élus en décembre demandent une plus grande autonomie, qui passerait notamment par une révision constitutionnelle, la reconnaissance de la co-officialité de la langue corse, la création d'un statut de résident, le rapprochement des prisonniers corses et l'amnistie d'une dizaine de détenus qu'ils considèrent comme des «*prisonniers politiques*».

«L'un des déplacements les plus sensibles»

Si l'exécutif s'est pour l'instant montré inflexible, le président de la République devra expliquer sa vision de l'avenir de la Corse, mardi et mercredi, à l'occasion de son tout premier déplacement sur l'île de Beauté depuis qu'il a été élu à l'Élysée. Il sera accompagné du ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb,

de la ministre déléguée et de «Mme Corse», Jacqueline Gourault, ainsi que de Marlène Schiappa, secrétaire d'État, dont une partie de la famille vit sur l'île.

Dans ce contexte tendu, le discours d'Emmanuel Macron, prévu mercredi après-midi près de Bastia, est particulièrement attendu. L'Élysée entretient d'ailleurs soigneusement le mystère autour des annonces. «Le président de la République souhaite conserver le contenu et la tonalité de ce qu'il a à dire», indique-t-on dans son entourage.

Mardi, le président de la République doit commémorer le 20e anniversaire de [l'assassinat du préfet de Corse Claude Érignac, tué le 6 février 1998](#). La semaine passée, en amont de cette cérémonie, le chef de l'État a reçu à l'Élysée [Dominique Érignac, la veuve de Claude Érignac](#), ainsi que leurs deux enfants. Dans la soirée, le président de la République doit s'entretenir avec les deux élus nationalistes Gilles Simeoni et Jean-Guy Talamoni, déjà reçus fin janvier par le premier ministre à Matignon et par les présidents du Sénat, Gérard Larcher, et de l'Assemblée nationale, François de Rugy. Ces deux dirigeants «natos» n'avaient pas caché leur déception, lançant dès le lendemain leur appel à manifester.

Pendant la campagne présidentielle, à Furiani, Emmanuel Macron avait alors évoqué la possibilité d'une révision de la Constitution pour permettre à la Corse de «développer ses potentialités». «La place de la Corse est dans la République parce que la République est suffisamment forte pour accueillir des particularités en son sein», avait-il affirmé. Un positionnement qu'il a réitéré quasiment dans les mêmes termes, en janvier, en marge de ses vœux à la presse.

Sur ce dossier, la pression sur le chef de l'État s'accroît, y compris dans son propre camp. «C'est vrai que c'est l'un des déplacements les plus sensibles depuis le début du quinquennat», reconnaissait l'un de ses proches, mezza voce. François de Rugy plaide pour que le président de la République reconnaisse «la spécificité de la Corse». Vendredi, les six élus macronistes corses ont voté une résolution solennelle, reprenant les revendications des dirigeants nationalistes. Ce texte appelle le président de la République à ouvrir «un dialogue sans préalable ni tabou entre l'État et la Corse» et demande notamment que «la Corse fasse l'objet d'une mention spécifique dans la Constitution».

Un soutien immédiatement désavoué par Christophe Castaner, secrétaire d'État aux Relations avec le Parlement. «Ils n'ont pas voté une position qui est celle de La République en marche», a-t-il recadré dimanche, invité du «Grand Jury LCI-RTL-Le Figaro». «Le seul positionnement politique de La République en marche n'est pas celui de la motion qui est adoptée. Il est celui du discours du président de la République qu'il a tenu à Furiani pendant la campagne», a souligné le délégué général du mouvement présidentiel. Même s'il s'est défendu de tout «rappel à l'ordre», Castaner a bien fait comprendre qu'un tel soutien d'élus LREM aux dirigeants nationalistes faisait mauvais genre à quelques heures du déplacement du président de la République.

Corse : les sujets de discorde entre État et autonomistes //

<http://premium.lefigaro.fr/politique/2018/02/04/01002-20180204ARTFIG00144-corse-constitution-langue-detenus-les-sujets-de-discorde-entre-etat-et-autonomistes.php>

Corse : les nationalistes ont mis la barre institutionnelle très haut //

<http://premium.lefigaro.fr/politique/2018/02/04/01002-20180204ARTFIG00138-corse-les-nationalistes-ont-mis-la-barre-institutionnelle-tres-haut.php>

[Mathilde Siraud](#) et [Audrey Chauvet](#)

LE POINT – 05/02/2018

20 Législatives partielles : LR porte un coup à la majorité



Le candidat LR Ian Boucard, dimanche 4 février.

À Belfort et dans le Val-d'Oise, les candidats LR ont remporté les deux législatives partielles qui les opposaient à des représentants de LREM.

Après un scrutin particulièrement serré en juin dernier, la législative partielle dans le Territoire de Belfort, la 1^{re} circonscription, a enfin son député. Le candidat [Les Républicains](#) Ian Boucard est en effet arrivé en tête, dimanche 4 février, du second tour des élections face au candidat LREM-[MoDem](#) Christophe Grudler. Boucard récolte 58,93 % des suffrages, contre 41,07 % pour son adversaire, lors d'un scrutin marqué par une participation très faible (28,91 %), selon les résultats de la préfecture.

C'est une « belle victoire pour notre famille politique, non les Républicains ne sont pas morts », a estimé Ian Boucard, 29 ans, après avoir appris sa victoire. « Le message local c'est que [les électeurs] sont satisfaits de mon travail depuis cinq mois [...]. Les Terrifortains ont dit non à la hausse de la CSG, non à la hausse du [prix du] carburant », a-t-il poursuivi, soulignant que cette élection relevait d'un « enjeu national ». Ian Boucard, suppléé par [Damien Meslot](#), ancien député et actuel maire de Belfort, [avait terminé en tête au premier tour](#), recueillant 39 % des voix, soit 12 points de plus que son adversaire centriste (26,7 %). Le premier tour avait également été marqué par une très forte abstention (70 %).

« C'est une double défaite »

De son côté, le candidat malheureux LREM Christophe Grudler n'a pas caché sa déception. « C'est une double défaite, celle de la démocratie quand aussi peu de gens participent à un scrutin [...] et celle de la moralisation de la vie publique, puisqu'on reconduit des gens contre lesquels on aurait pu se mobiliser pour sanctionner des comportements qui ne sont pas éthiques. »

Ian Boucard et Christophe Grudler ont rejoué le duel du 18 juin dernier dans la 1^{re} circonscription du Territoire de Belfort, que le candidat LR avait emportée de 279 voix seulement. Ce scrutin avait été annulé le 8 décembre par le [Conseil constitutionnel](#), à la suite d'une requête du candidat centriste. Le Conseil a considéré que le candidat de la droite avait fait distribuer, en fin de campagne, deux faux tracts de La [France](#) insoumise et du Front national qui appelaient à voter pour lui au second tour.

Dans le Val-d'Oise, le scrutin était plus serré, mais la candidate LREM Isabelle Muller-Quoy a reconnu sa défaite. Le candidat LR, Antoine Savignat, s'est imposé avec 51,45 %, contre 48,55 % pour sa rivale, selon les résultats communiqués par la préfecture, qui font état de 19,09 % de participation. Au premier tour, marqué déjà par une très faible participation, Isabelle Muller-Quoy, dont l'élection en juin avait été invalidée [en raison de l'inéligibilité de son suppléant](#), était arrivée en tête (29,28 %), devant Antoine Savignat (23,67 %). En juin dernier, cette « marcheuse » avait été élue au second tour par 54,23 % contre 45,77 % à Antoine Savignat, l'abstention avoisinant alors 60 %.

Une « victoire » pour Laurent Wauquiez

Édouard Philippe et Christophe Castaner étaient venus soutenir jeudi soir la candidate LREM dans son duel serré face au candidat LR pour la législative partielle. Lors de ce meeting, le Premier ministre a ironisé sur son ex-parti, désormais dirigé par Laurent Wauquiez.

Dans un communiqué, [Laurent Wauquiez](#), le président des Républicains, a salué un « message clair » et un « désaveu » adressés par « la France du réel » à Emmanuel Macron et à la politique du gouvernement, « dont les effets sur le terrain sont sévèrement jugés par nos concitoyens : matraquage fiscal des classes moyennes et des retraités, explosion sans précédent de l'immigration et de la délinquance ». « Les victoires de ce soir marquent une étape importante dans le renouvellement et la reconquête menés par notre famille politique », a-t-il également affirmé.

LE MONDE – 05/02/2018

21 Cambadélis : « La dégénérescence des socialistes les a amenés à abandonner les exclus »



Dans un entretien au « Monde », l'ancien premier secrétaire du PS tire un bilan sévère du quinquennat Hollande et estime que « la gauche doit en finir avec le jacobinisme »

Il se définit comme un « *vieux sage* ». Jean-Christophe Cambadélis l'assure : depuis qu'il a quitté, à l'été 2017, le poste de premier secrétaire du Parti socialiste, il ne s'occupe plus des batailles de Solférino. Il préfère se replonger dans les écrits de François Mitterrand et puiser dans l'affrontement de ce dernier face au général de Gaulle des éléments pour proposer une solution de survie à la gauche sociale-démocrate désemparée face à Emmanuel Macron.

Depuis l'échec de François Hollande, le vice-président du Parti socialiste européen écrit beaucoup. Un premier livre, paru en septembre 2017, revenait sur la responsabilité des uns et des autres dans la débâcle de la présidentielle (*Chronique d'une débâcle. 2012-2017*, L'Archipel, 2017). Aujourd'hui, M. Cambadélis esquisse un projet global dans l'espoir de transcender les clivages et d'éviter la guerre des gauches. C'est l'objet de son essai *La gauche de demain sera girondine* (Fondation Jean-Jaurès, 80 pages, 6 euros), dans lequel il prône une décentralisation accrue en se revendiquant plus que jamais progressiste.

Un score d'à peine 3 % dans le territoire de Belfort et d'à peine 7 % dans le Val-d'Oise lors des deux élections législatives partielles qui viennent de se dérouler, le Parti socialiste est-il mort ?

Comme vous y allez ! Non, le Parti socialiste n'est pas mort, du moins en tant que structure. La fonte des militants est stoppée, il reste la première formation de gauche à l'Assemblée nationale et au Sénat. Hormis Gérard Collomb et Jean-Yves Le Drian, les grands élus ne l'ont pas quitté et son autonomie financière est assurée jusqu'à la prochaine élection présidentielle, au prix d'un double sacrifice : la vente de son siège et un plan social sans précédent. Mais si la structure demeure, le Parti socialiste est nu, il n'a plus de doctrine.

Quatre candidats se disputent malgré tout votre succession. Cela ne vous fait-il pas un peu sourire ?

Non, parce que ce que j'ai craint, c'est le vide. J'ai craint que personne n'ose reprendre le flambeau. Au bout du compte, ils sont quatre, Olivier Faure, Stéphane Le Foll, Luc Carvounas, Emmanuel Maurel, et qui plus est d'accord sur l'essentiel : le Parti socialiste doit défendre une ligne d'autonomie stratégique, il doit procéder à un examen critique du hollandisme, il doit renouveler en profondeur les têtes et ce qu'il y a dans les têtes. L'espoir est permis.

Qui allez-vous soutenir ?

Je n'ai pas de favori, ce n'est pas mon rôle. En outre, j'ai la conviction que quel que soit le gagnant, ils devront tous travailler ensemble à l'essentiel : faire émerger un nouveau dessein qui permettra à la gauche non alignée [*sur Macron et sur Mélenchon*] d'incarner une alternative globale. Se satisfaire que la droite batte Emmanuel Macron, comme cela a été le cas dans les deux législatives partielles, ne peut être le destin de la gauche.

Lorsque vous étiez premier secrétaire du Parti socialiste, vous aviez tenté de convertir vos camarades au « progressisme ». En vain, puisque l'aile gauche du parti a refusé l'appellation. Le regrettez-vous ?

Oui, je le regrette. J'ai commis l'erreur de sacrifier à la synthèse au lieu d'imposer ce terme de progressiste.

Mais cela voulait clairement dire que le socialisme est dépassé...

Non, cela voulait dire que le socialisme dans les conditions politiques actuelles n'est qu'une partie de la gauche et qu'il doit impérativement se renouveler dans un ensemble plus large. On glose beaucoup sur la crise de la social-démocratie française, mais regardez ce qui se passe au niveau mondial. Partout, c'est la division : en Grande-Bretagne entre Corbyn et Smith, aux Etats-Unis entre Clinton et Sanders, en Italie entre Renzi et D'Alema, en Allemagne entre Schulz et Gabriel...

Partout, la gauche est confrontée aux mêmes tensions entre ceux qui veulent accompagner la mondialisation et ceux qui la contestent radicalement. Moyennant quoi les gauches ne sont pas seulement en désunion, elles sont en rivalité mortelle car aucune ne peut espérer gagner l'une sans l'autre. C'est pourquoi il est vital pour le PS de dégager un nouvel horizon capable de rassembler les forces progressistes non pas sur l'opposition capital-travail mais sur l'idée de l'émancipation.

Moyennant quoi c'est Emmanuel Macron qui s'est accaparé ce terme de progressiste, non sans succès d'ailleurs...

Emmanuel Macron s'est servi du progressisme pour séduire une partie des électeurs socialistes, mais à peine élu il l'a abandonné.

Pour devenir un président de droite ?

Pour devenir un président de centre droit. Aujourd'hui, sa tactique consiste, avec son premier ministre issu des rangs juppéistes, à ramener à lui le centre droit sans se préoccuper de la gauche parce que sa conviction est qu'elle est morte. Ce en quoi il se trompe lourdement.

Qu'est-ce qui vous fait dire cela ?

Les Français sont dans l'attente, pas dans l'adhésion. Ils veulent des résultats et, si les résultats ne viennent pas, ils rechercheront une alternative. Or la politique menée par Emmanuel Macron est hasardeuse. Elle est faite pour les gagnants de la mondialisation, pour ceux qui ont intérêt au libéralisme et à la dérégulation. Le raisonnement est que la richesse donnée aux uns profitera à tous mais c'est un leurre, car la croissance, même si elle revient, sera pauvre en emplois. Il y aura des gagnants d'un côté et des perdants de l'autre, des inclus et des exclus, des nantis et des chômeurs, tout le contraire du progressisme promis par le président de la République. D'où la nécessité pour la gauche de construire dès aujourd'hui une alternative globale.

Incluez-vous encore Jean-Luc Mélenchon dans la gauche ?

Je ne l'exclus pas. Je constate simplement que c'est lui qui exclut la gauche de son populisme, lequel comporte une part d'utopie et une part de dangerosité. Je n'aime pas ses attaques contre la démocratie parlementaire ni son souverainisme de plus en plus exacerbé sur la question européenne...

L'une des raisons de la rupture entre les gauches, ces dernières années, a été l'Europe. Existe-t-il une voie de réconciliation ?

La bataille fiscale est à mes yeux primordiale. Pour que l'Europe change, il faut d'abord lutter contre le dumping fiscal. C'est pourquoi je propose que le camp progressiste se batte autour de l'idée d'un serpent fiscal, exactement comme il a existé un serpent monétaire : les taux d'imposition ne pourraient évoluer qu'à l'intérieur d'un plafond et d'un plancher fixés par les Etats membres. Autour de cette idée, on peut espérer créer lors des prochaines élections européennes de 2019 un rassemblement large allant de Martin Schulz [*à la tête du Parti social-démocrate allemand*] à Alexis Tsipras [*premier ministre grec, issu de la gauche radicale*].

« La gauche de demain sera girondine », proclamez-vous dans l'essai que vous publiez à la Fondation Jean-Jaurès. C'est surprenant pour un jacobin comme vous...

En faisant la tournée des fédérations, l'année dernière, j'ai été frappé par l'envie de faire et l'enthousiasme qui se dégageaient du terrain. Il y a une formidable énergie citoyenne à mobiliser face au jacobinisme d'Emmanuel Macron que je considère comme une impasse. On ne peut pas faire bouger le pays depuis Bercy sur une vision technocratique. Tôt ou tard, il y aura un blocage. La gauche doit en finir avec le jacobinisme.

A qui voulez-vous donner le pouvoir ?

Aux régions ! C'est elles qui ont la puissance de faire au niveau économique. C'est à elles qu'il revient de corriger les inégalités sur le territoire, angle mort de la politique d'Emmanuel Macron.

Et si un président de région issu de l'extrême droite se faisait élire ?

C'est un risque à prendre. C'est la démocratie. Il y a des régions en Italie ou en Autriche qui sont malheureusement dirigées par l'extrême droite.

Que deviendrait la Corse ?

Je suis pour une large autonomie.

Et pour le bilinguisme ?

Pourquoi ne poserait-on pas la question aux régions ?

Qui aurait décidé de l'avenir de Notre-Dame-des-Landes ?

La région évidemment, parce qu'elle est la première concernée.

La droite aussi veut reconquérir le pouvoir par les régions...

Mais elle est dans une contradiction absolue, car Laurent Wauquiez est le plus jacobin des jacobins. Il faudra qu'il fasse un choix.

L'électorat populaire est convoité par Marine Le Pen, Jean-Luc Mélenchon et Laurent Wauquiez. Comment espérez-vous le séduire de nouveau ?

La dégénérescence des socialistes les a conduits d'un parti de gouvernement à un parti de bonne gouvernance. Elle les a amenés à abandonner les exclus, à faire passer l'intérêt de l'entreprise avant celui des salariés.

C'est une critique forte du quinquennat Hollande...

Le déficit public était élevé, on devait encourager l'investissement à travers le pacte de responsabilité et le CICE [*crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi*]. Mais la grande erreur est d'avoir théorisé les deux gauches irréconciliables alors qu'il fallait dire que c'était une parenthèse, comme Lionel Jospin lors du tournant de la rigueur en 1983.

Concrètement, comment aider les exclus ?

Il faut viser l'égalité réelle, attaquer les inégalités là où elles se constituent, donner plus à ceux qui ont moins. D'où l'importance de la décentralisation, qui permet de concentrer plus de moyens à certains endroits, de lutter contre la relégation territoriale dans une parfaite connaissance du terrain.

Considérez-vous, comme Benoît Hamon, que le travail, c'est fini, qu'il ne structurera plus la société de demain ?

Non, la fin du travail est une utopie dangereuse. Le travail, même s'il évolue, restera structurant. C'est la raison pour laquelle nous devons placer la lutte contre la précarité au centre du projet des progressistes.

Quel est l'ennemi du progressisme ?

Le marché libéral, parce qu'il ne fait pas société, mais aussi le nationalisme, le populisme.

Le prochain premier secrétaire du PS devra-t-il être dans une opposition ferme à Emmanuel Macron ?

Mon dernier acte de premier secrétaire est d'avoir fait voter à l'unanimité du Conseil national une résolution qui disait que nous étions une opposition de gauche, réaliste. Il faut s'en tenir à ça.

Quel horizon fixez-vous à la recomposition de la gauche ?

Je ne fixe pas de rythme. Je fixe un but : l'invention d'un nouveau progressisme et assumer un girondisme salvateur. Ce qui me frappe, c'est la vitalité du monde associatif, qui est confronté à la très grande pauvreté et aux blessures sociales. Le PS a là une mine qu'il n'utilise pas. Dans le rendez-vous des municipales, il y a la possibilité de faire l'alliance des divers gauche pour la conquête et le maintien d'un certain nombre de villes, donnant ainsi un maillage qui comptera pour la prochaine présidentielle. S'il fait cela, le PS pourrait devenir incontournable.

Propos recueillis par [Françoise Fresso](#) et [Abel Mestre](#)

::: INTERNATIONAL

LE PARISIEN – 05/02/2018

22 Royaume-Uni : ce nouveau parti anti-Brexit qui s'inspire d'En Marche!



Londres (Royaume-Uni), samedi. Sandra Khadhouri, responsable de la communication du nouveau parti britannique Renew.

Des opposants au Brexit lancent la semaine prochaine un parti baptisé Renew, fortement inspiré du mouvement d'Emmanuel Macron.

La réunion a lieu dans [un espace de travail partagé](#), dans la City de Londres. Une centaine de personnes assistent dans le plus grand secret au lancement d'un nouveau parti, baptisé [Renew](#), traduisez « renouveler ». Renouveler la vie politique britannique et repenser [le Brexit](#), voilà le slogan de cette nouvelle formation, qui ne cache pas sa proximité avec En Marche ! Certains membres de LREM soutiennent même l'aventure, telle la députée de l'Essonne Amélie de Montchalin.

Le parti français et sa « copie » britannique partagent un même diagnostic : l'échec des deux partis traditionnels. « Ici on a un jeu de chaises musicales entre conservateurs et travaillistes, dénonce Haseeb Ur Rehman, un élégant avocat. Ils ne représentent pas vraiment la volonté des gens. » Haseeb Ur Rehman compte se présenter aux législatives dans le nord-est de Londres.

Tournée sur le terrain et financement participatif

Comme En Marche !, Renew se veut profondément proeuropéen. L'idée de cette nouvelle force politique a germé après le Brexit, le 23 juin 2016. Mais ses fondateurs veulent aller plus loin : « On doit se rendre au cœur du Royaume-Uni, avoir des conversations difficiles avec des gens qui [ont voté le Brexit](#). Il faut leur dire : *Ne quittons pas l'UE*. Et aussi : *Réglons nos problèmes internes*. »

Comme En Marche !, Renew entame cette semaine une tournée sur le terrain avec, d'abord, les universités d'Oxford et Cambridge. « On va parcourir les rues, parler aux gens pour comprendre ce qui les préoccupe », explique Hugo Lucas, étudiant et candidat dans la circonscription londonienne de Chelsea et Fulham. Au programme : immigration, éducation, sécurité, environnement... « On fait exactement la même chose que votre M. Macron, sourit l'un des fondateurs de Renew. Puis on proposera nos solutions. On organise aussi un financement participatif, on a copié le bouton *Donnez* du site d'En Marche ! »

Le parti espère attirer plus de contributeurs après son lancement officiel la semaine prochaine. Mais grâce aux réseaux sociaux, il dispose déjà de 220 candidats potentiels aux législatives de 2020, sur 650 circonscriptions. Des personnalités de 18 à 73 ans, financiers, avocats, entrepreneurs, souvent venus de grandes villes... C'est l'un des défis à relever pour Renew : sa carte électorale révèle un Londres bien pourvu en candidats, alors que le Nord industriel reste vide.

Autre question : comment réussir sans une tête d'affiche comme Macron ? « Ici, la politique tourne moins autour des personnalités, plus autour des programmes », explique l'avocat Haseeb Ur Rehman. Pour autant Renew va mettre en avant trois « figures de proue » : « Un jeune homme de la classe moyenne, un jeune homme de la classe ouvrière et une femme d'origine israélo-irakienne », dit un fondateur. Qui finit sur cette pirouette : « On a peu de temps, la seule façon de gagner, c'est le miracle Macron ! »

Marion L'Hour

L'OPINION – 05/02/2018

23 Pouvoir, Gafa, fiscalité, données... les vérités de Margrethe Vestager,

commissaire européenne à la Concurrence



Dans la lutte contre une Amérique isolationniste et une Asie conquérante, face aux nouveaux géants de la mondialisation, la commissaire européenne à la concurrence tient une place centrale en Europe. Entretien exclusif

Depuis son arrivée en 2014, la commissaire à la concurrence a infligé plus de 7 milliards d'euros d'amendes pour entente ou abus de position dominante, dont la dernière, fin janvier, a coûté près d'un milliard d'euros au fabricant américain de composant électronique et fournisseur d'Apple, Qualcomm. Heureuse à son poste, Margrethe Vestager se verrait bien rempiler en 2019 pour un second mandat. Certains la voient présidente de la Commission européenne.

« Le pouvoir devrait être vu comme un outil qui vous est prêté, non pas parce que vous seriez une personne exceptionnelle, mais pour vous permettre d'accomplir une mission ». Celle qui parle est justement souvent dépeinte comme « la femme la plus puissante d'Europe ». Depuis son bureau au 10^e étage du Berlaymont, où elle reçoit l'Opinion sous la grisaille bruxelloise, [la commissaire européenne à la Concurrence, Margrethe Vestager](#), reste pourtant d'une simplicité déconcertante.

Au cours d'un long entretien, cette femme politique danoise, qui a inspiré l'héroïne de la série télé Borgen, et qui ces trois dernières années est devenue l'une des figures majeures de l'exécutif bruxellois au gré [des bras de fer avec Google, Amazon, Apple ou Gazprom](#), revient sur l'exercice du pouvoir et la place que les femmes ont à y jouer. Pour elle, le séisme de l'affaire Weinstein et de ses conséquences est peut-être « l'un des événements les plus importants de ces dernières décennies. »

Données personnelles. Margrethe Vestager donne des clés de lecture simples et compréhensibles de son action. Défendre l'intérêt du consommateur face aux géants de la mondialisation, c'est « placer les petits en situation de contrôle ». Protéger les données personnelles, c'est lutter contre une forme de « privatisation de la démocratie ». Lutter contre les avantages fiscaux accordés par certains Etats membres aux grandes multinationales, c'est se battre contre cette « insulte ajoutée à la douleur » des efforts réclamés aux citoyens.

Après avoir infligé plus de 7 milliards d'euros d'amendes pour ententes sur les prix ou abus de position dominante en un peu plus de trois ans, la commissaire à la concurrence parle aussi des défis techniques à relever en matière de concurrence, de l'accélération de l'économie, [de l'urgence à mettre en place une fiscalité des géants du numérique](#).

A 49 ans, Margrethe Vestager se dit très heureuse à son poste et souhaite rempiler pour un deuxième mandat. Certains, jusqu'à l'Élysée dit-on, la verraient pourtant bien succéder à Jean-Claude Juncker à la tête de l'exécutif européen en 2019. « Rumeurs », balaye-t-elle d'un revers de main, tout en ajoutant se

sentir proche du Président français, parce qu'« il fait ce qu'il a dit qu'il ferait ». Un peu comme elle en somme...

Margrethe Vestager: «C'est en faisant bien mon travail que je peux espérer obtenir un second mandat» // <https://www.lopinion.fr/edition/international/margrethe-vestager-c-est-en-faisant-bien-mon-travail-que-je-peux-142705>

Margrethe Vestager: «Avec la directive sur la protection des données, nous mettons le consommateur en position de contrôle» // <https://www.lopinion.fr/edition/international/margrethe-vestager-directive-protection-donnees-nous-mettons-142706>

Margrethe Vestager : «L'impôt sur les sociétés doit absolument être modernisé» // <https://www.lopinion.fr/edition/international/margrethe-vestager-l-impot-societes-doit-absolument-etre-modernise-142721>

Raphaël Legendre et Isabelle Marchais

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien cordialement,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

